

Traité de libre échange transatlantique : « TTIP »

**Au sujet de la discussion autour du « TTIP » en une année d'élections européennes
Offensive contre la démocratie et contre les standards sociaux européens et d'environnement,
en lieu et place d'un partenariat commercial loyal.**

Wilhelm Neurohr

Après la fixation de l'Europe sur le « marché intérieur », le « marché extérieur » global revient renforcé au centre de l'intérêt de la politique économique et commerciale européenne et américaine — avant tout à l'insistance des USA, mais aussi de la chancelière allemande et de la Commission européenne [Hollande s'en fout jusqu'en 2017, après avoir dit qu'il était globalement favorable (d'après *France Inter*, 28/4/2014 ! *ndt*). Après que, dans le passé, les droits de douane ont largement baissé et que subventions ainsi que régulations étaient supprimées, c'est à présent le commerce franchissant les frontières qui doit être largement renforcé par une autre libéralisation massive du marché, car après l'abolition des « empêchements de la réglementation » de soi-disant « effets économiques positifs »¹ sont à attendre. On y discute déjà depuis le début des années 90. Encore plus de concurrence et de croissance sont censées renforcer le bien-être et résoudre en même temps des problèmes sociaux, telle est du moins la promesse des *élites* [en français dans le texte, *ndt*]. En plus cela veut dire du « côté réfléchi » de l'affaire, cela veut dire que les multinationales agissent au plan transnational, dont les associations de *Lobbies* et fabriques de réflexions, car elles rêvent depuis longtemps d'un marché global sans entraves. Des organisations de *lobbying* et de politique s'associent à la fièvre de libre échange, pour garder leur rôle dirigeant dans l'économie mondiale tout en le consolidant. »²

Sous l'abréviation « TTIP » (“*Transatlantic Trade and Investment Partnership*”) ou bien aussi TAFTA (“*TransAtlantic Free Trade Agreement*”) l'arrangement planifié entre les USA et l'UE ainsi que d'autres États, est entré, depuis le milieu de 2013 dans sa phase de négociations concrètes. Les contenus sont fortement contestés. L'arrangement est censé être conclu entre les USA et les États de l'UE, à l'occasion de quoi aussi le Canada, le Mexique — les États-EFTA³ — la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande en intégrant aussi les candidats à l'entrée dans l'Union, Macédoine et Turquie et autres. Une fois entré en vigueur, le traité serait pratiquement irréversible. En outre le texte du traité, qui atteint les quelques 2 000 pages environ, doit être accepté ou refusé en bloc par les États membres, il n'est donc pas modifiable en quelque point que ce soit. (Cette façon de faire contraignante par un mandat de négociation « donné à forfait » dans l'UE, le président Obama voulut récemment l'entreprendre aussi pour le Congrès américain, mais il échoua cependant à cause de la résistance des députés de son propre parti démocrate.)

La plus grande zone de libre échange au monde est censée en résulter

Dans la plus grande zone ensuite de libre échange au monde, avec plus de 800 millions d'habitants, on réalisera presque 60% du PIB global et on pourvoira⁴ à 40% du commerce mondial. Avec cela, le traité pour « *investitions- and Handelspartnerschaft [partenariat d'investissements et de commerces]* » dicterait⁵ aussi obligatoirement « pour le reste du monde » les standards pour ce type d'arrangement ainsi que les règles du jeu de la liberté du commerce sur les marchés globaux,

¹ On attend, entre autres une augmentation de 2,5% à 2,8% du PIB selon les revues « *Wirtschaftswoche [Semaine économique]* » et « *Finanznet* », à l'endroit cité précédemment ; la Commission européenne elle-même compte sur une rallonge de croissance du revenu national brut de l'UE jusque 0,48%, ou selon le cas 86,5 milliards d'€. Le Commissaire européen au commerce parle quant à lui de 119 milliards d'€ par an pour l'économie (et 500 € par famille européenne au porte-monnaie) — sur dix ans on compte même carrément en une fois sur 0,5%, et donc sur 0,05% par an.

² Charles Derber : “*One World*” — *De la puissance globale à la globalisation sociale*, Europa Verlag Hambourg 2003 ; cité dans www.nachdenkseiten.de du 27 janvier 2014.

³ Les États appartenant à la zone européenne de libre échange EFTA qui ne sont pas entrés dans l'Union, voir <http://www.bpb.de/nachschlagen/lexikaolitiklexiton/17435/europaeische-freihandelszone-efta>

⁴ <http://www.wiwo.de/politik/ausland/usa-eutransatlantischer-wirtschaftsrat.kommt-nicht-in-Schwung/5588798.html>

⁵ <http://www.attac-netzwerk.de/index.php?id=12920>

comme entre l'UE et la Chine, par exemple. C'est aussi la raison pour laquelle certains parlent aussi d'un « mariage d'éléphants » entre les USA et l'UE. La fondation Hans-Böckler⁶ prédit, par contre, que l'arrangement TTIP cimenterait des associations commerciales avec les USA, qui deviendraient de moins en moins significatives — au lieu d'en renforcer de nouvelles par exemple avec la Chine⁷. « Avec le TTIP l'harmonisation est censée être réalisée à fond pour l'économie mondiale des droits du travail, des droits sociaux et de l'environnement. En font partie des standards minimums homogènes, en dessous desquels aucun autre État ne devrait être autorisé à descendre [par exemple ce que fait l'Allemagne depuis quelques années déjà en Europe avec ses « petits boulots *dumped* à moins de 400 € Euros par mois, *ndt*]. »⁸

- Les USA et l'UE sont-ils dans ce dessein réellement à la même hauteur de vue, de sorte que le TTIP pût devenir un « compromis acceptable », comme l'affirment ceux qui dirigent les négociations ?
- Et de tels arrangement pourraient-ils remplacer principalement une politique commerciale et économique loyale ?
- De tels arrangement ne devraient-ils pas, au moins, être accompagnés d'accords par lesquels la situation et la qualité de vie des êtres humains en soient améliorées

Au moyen d'une zone de libre échange EU/USA, « il ne restera plus aucune pierre sur une autre dans le commerce mondial »⁹, ce sera « un clou au cercueil du commerce mondial » et en outre, un « coup mortel pour l'OMC » (qui est à présent déjà à bout), prophétise le Professeur Langhammer de l'Institut d'Économie mondiale de Kiel.¹⁰ Les grands perdants seront les partenaires traditionnels des USA, pour préciser, le Canada, l'Australie et le Mexique ; car avec le TTIP, la NAFTA¹¹, la zone de libre échange nord-américaine, perd en importance.

Perdants et gagnants se laissent donc déjà à présent coordonner : « Les perdants sont ceux qui sont employés, les consommatrices et consommateurs, ainsi que l'environnement et le secteur public sans but lucratif », redoute le prof. Rudolf Hickel du Conseil scientifique d'Attac.¹² En tant que gagnants se dresseraient de l'autre côté rien que les consortiums multinationaux. Le traité TTIP a effectivement une « autre qualité » que ceux déjà conclu jusqu'à présent — 140 traités de commerce ou d'investissement, avec la participation allemande en 1959 ; il y en a environ 3 000 à présent dans le monde entier¹³, d'autres parlent de 1900 traités en tout¹⁴. (L'Allemagne [on en arrive même à oublier que c'était la RFA à cette époque ! *ndt*] a signé le premier accord bilatéral avec le Pakistan, au désavantage du pays alors en voie de développement¹⁵) « La nouvelle vague de libéralisation est d'autant plus dangereuse, pour la raison qu'elle arrive avec la violence transatlantique », voilà ce que redoute même le *Bayrische Städtetag*¹⁶. C'est pourquoi on va ici considérer dans le détail les véritables arrières-plans, intentions et objectifs, du traité planifié et ses dangers et risques.

Aplanissement du chemin pour la razzia des consortiums internationaux ?

Dans cette contribution on va rendre clair le fait que le TTIP fut préparé de longue haleine par l'exploitation et sous la participation massive des *lobbyistes* et profiteurs, en commençant par une première résolution de l'UE, déjà en 1990, voici presque 25 ans. Managée concrètement et

⁶ <http://www.boeckler.de/index.htm>

⁷ www.tagesschau.de/wirtschaft/fac-Freihandelszone-eu-usa102.html/

⁸ Prof. Rudolf Hickel (conseiller scientifique d'attac) dans la taz du 11.02.2014.

⁹ [http://www.cesifo-group.de/de/ifoHome/presse/Media-](http://www.cesifo-group.de/de/ifoHome/presse/Media-Coverage/international/Press_Echo_int_2013/medienecho_echo-presse-18-06-2013.html)

[Coverage/international/Press_Echo_int_2013/medienecho_echo-presse-18-06-2013.html](http://www.cesifo-group.de/de/ifoHome/presse/Media-Coverage/international/Press_Echo_int_2013/medienecho_echo-presse-18-06-2013.html)

¹⁰ <http://www.theeuropean.de/rolf-langhammer:5930-kritische-sicht-auf-das-freihandelsabkommen>

¹¹ *North American Free Trade Agreement*.

¹² taz du 11.02.2014.

¹³ FAZ du 25.01.2014.

¹⁴ WDR 5 en janvier 2014 dans une émission du le TTIP.

¹⁵ Klimenta/Fisahn : « Les pièges du libre étrange », VSA-Verlag 2014, AttacBasisZexte45.

¹⁶ www.bay-staedtetag.de

confirmée fut l'intention ensuite, le 30 avril 2007¹⁷, au sommet transatlantique UE-USA entre le président-US Bush, la chancelière allemande Angela Merkel et le président de la Commission Barroso, avec la participation du ministre des affaires étrangères Steinmeier. Fut d'abord mis en place un Conseil Économique Transatlantique (CET) [*Transatlantic Economic Council, TEC*¹⁸, à ne pas confondre avec le *Training and Enterprise Council*, organisme de formation et d'aide à la création d'entreprise ! *ndt*] préparateur pour « l'harmonisation des réglementations du marché » et « la mise à l'écart des barrières au commerce et aux investissements »¹⁹. L'objectif était la fondation d'un espace économique transatlantique, même si une rapide concrétisation avec le président Bush et le *lobby* agraire échoua tout d'abord.

L'intention en soi, les critiques la considèrent aujourd'hui comme problématique : « Une zone de libre-échange transatlantique, libre de toutes obligations sociales et morales, sans contrôles, sans obligations juridiques et sans contre-pouvoir politique, encourage une économie mondiale anarchique, à laquelle ne revint jamais un tel pouvoir. »²⁰ Des consortium américains particuliers, comme *Monsanto*, qui ont échoué jusqu'à présent devant les droits de l'environnement et des consommateurs européens, pourraient nonobstant encore s'implanter en Europe avec leurs produits. Car un chapitre fait encore jusqu'à présent totalement défaut dans les réglementations projetées du traité. Un « Eldorado pour investisseurs doit être créé, qui dans l'exercice de leurs affaires ne veulent plus du tout être entravés par les dispositions environnementales, les droits du travail ou la protection des consommateurs. Ce rêve pourrait assurément se transformer en cauchemar pour les citoyens européens, parce que des standards et droits de défense politiquement, combattus par les procédures de plainte des investisseurs, sont désormais mûrs pour être pris d'assaut. »²¹ Le TTIP fut caractérisé entre temps, comme une « loi des pleins pouvoirs pour les consortium » [allusion parallèle à la *Ermächtigungsgesetz* qu'Hitler fit voter au *Bundestag* pour légalement parvenir aux pleins pouvoirs, en mars 1933, *ndt*]. Puisque ce n'est qu'une bien faible consolation, que l'Europe peut aussi apprendre de l'Amérique, d'apprendre que là-bas, par exemple, la teneur en sucre des alimentas est mieux indiquée...

La zone commune de libre échange était et est toutefois un « projet favori » de la chancelière allemande, qu'elle thématisa²² aussi en 2009 dans son discours devant le Congrès américain, et dont elle espère, pour elle, des « structures analogues à celles du marché intérieur »²³. Elle déclara textuellement au Congrès américain : « Le conseil économique transatlantique peut pareillement remplir une mission importante. Nous pouvons empêcher avec cela des courses à la subvention et porter des coups violents pour démolir les entraves commerciales entre l'Europe et l'Amérique. Je vous en prie : laissez-nous prendre fait et cause ensemble pour un ordre économique mondial, qui est dans l'intérêt de l'Europe et de l'Amérique. »²⁴ Il s'agit donc, on ne peut plus clairement, d'un (nouvel) ordre économique mondial principalement dans les intérêts de l'Europe et de l'Amérique.

Fortes tendances antidémocratiques

Même les partis de la coalition allemande CDU et SPD déclarèrent en 2013, après des sessions de travail communes, qu'ils « accélèrent²⁵ résolument » le traité de libre échange avec les USA. Ils voulaient « mener les négociations à une conclusion heureuse », parce que « l'accord de libre-échange planifié avec les USA est l'un des projets centraux pour un approfondissement des

¹⁷ http://www.eu2007.de/de/News/Press_Releases/April/0501BPAAEUUSASummit.html; http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Aussenpolitik/RegionaleSchwerpunkte/USA/EU-USA_node.html;

<http://www.erikamann.com/themen/transatlantischebe/diebeziehungeneuus/TEC/TECTransatlWirtschaftsrat/print.html>

¹⁸ <http://www.finanzen.net/nachricht/aktien/transatlantischer-Wirtschafts-rat-tritt-erstmal-zusammen-24811719>;

¹⁹ <http://www.erikamann.com/themen/transatlantischebe/diebeziehungeneuus/TEC/AufbauArbeitTEC>

²⁰ Charkes Derber : « *One World* — *De la puissance globale à la globalisation sociale*, Europa Verlag Hambourg 2003 ; cité dans www.nachdenkseiten.de du 27 janvier 2014.

²¹ dans www.nachdenkseiten.de

²² <http://www.cducsu.de/presse/pressemitteilungen/transatlantischer-wirtschaftsrat-tec-ist-wichtiger-denn-je-fuer-die/>

²³ <http://www.wiwo.de/politik/ausland/usa-eu-transatlantischer-wirtschaft-kommt-nicht-in-schwung/5588798.html>

²⁴ <http://www.welt.de/politik/ausland/article5079678/Angela-Merkels-Rede-im-Kongres-im-Wortlaut.html>

²⁵ Informations nationales du 5.11.2013.

relations transatlantiques ». Il est textuellement écrit dans le traité de coalition : « Notre objectif en cela et de démolir aussi largement que possible les obstacles existants dans les relations commerciales et d'investissements. »

- Mais pourquoi donc la totalité de la chose est-elle traitée comme s'il s'agissait « d'une opération secrète de commando » ?
- Pour quelles raisons, jusqu'à présent, ni les États membres de l'UE, ni d'autres commissaires européens, à l'exclusion du commissaire compétent au commerce en titre — pour passer sous silence les Députés du Parlement et selon le cas, ceux des Parlements nationaux — n'ont pu jeter un coup d'œil dans les documents des négociations tenues secrètes pour l'accord du TTIP ?

Le citoyen est-il considéré comme un danger ?

Des politiques sont donc en train de négocier sur des intérêts et droits de la population — alors que celle-ci est censée rester totalement en dehors ?

La garantie des politiciens du parti noir-rouge, de veiller au respect aux standards sociaux, écologiques et juridiques lors de l'accord et de faire pression pour les exceptions recevables, apparaissent comme « de simples concessions, du bout des lèvres, faites pour jeter de la poudre aux yeux des électeurs »²⁶, critique Attac. Depuis qu'avec le Traité de Lisbonne de 2009, le mandat du commerce fut remis à l'UE, les États membres sont mis en dehors.

Le libre-échange ne renforce donc pas la démocratie, comme cela est sans cesse affirmer, bien au contraire, de fortes tendances anti-démocratiques surgissent. Le modèle entier du libre-échange, à l'inclusion de l'axe d'effort de ces traités, est problématique et met en danger aussi les Droits constitutionnels et de l'homme.²⁷ Cela apparaît plutôt comme un assujettissement des États sous une nouvel ordre mondial, dans lequel des élites économiques et financières non démocratiquement légitimées, déterminent ce qui est nécessaire en matière d'assistance existentielle publique et privée.²⁸ « L'une des astuces *lobbyistes* les plus dégueulasses c'est de se mettre en cheville avec les accords commerciaux internationaux qui ont été négociés à l'exclusion du public. »²⁹ Quoique le TTIP agira vraisemblablement encore plus puissamment sur la bourse des électeurs que la dépense en énergie, il est bien trop peu thématiqué dans la campagne électorale. Les réseaux des *lobbyistes* sont par contre beaucoup plus proches du sujet et de la partie des processus préparatoires, de sorte que le solide reproche d'un « complot des consortiums contre l'exercice de la justice et la démocratie »³⁰ ne semble pas tiré par les cheveux.

Caractéristique et ôtant le masque est aussi un passage du texte du traité de coalition gouvernemental des partis au pouvoir SPD et CDU qui, en tant qu'objectif commun, veulent en arriver à la résolution de l'accord de libre échange du TTIP jusqu'au plus tard en 2015 : « Pour le renforcement de la capacité concurrentielle mondiale de l'Europe un train de réglementations réduites sur le plan de l'UE est requis. La Commission de l'UE doit identifier les domaines de réglementation, qui offrent le plus grand potentiel de simplification et de réduction des coûts de la réglementation, avant tout surtout ceux qui sont particulièrement importants pour les petites et moyennes entreprises. Pour ces domaines nous encourageons des démarches de d'abolition concrète. On doit tenir compte de la protection des consommateurs, de l'environnement et des travailleurs. Nous voulons foncièrement transposer un à un les avantages de l'UE — cela garantit aussi l'égalité des chances dans le marché intérieur européens »³¹ [C'est pas mal pour des gens qui, une

²⁶ Attac dans une déclaration de presse du 5.11.2013.

²⁷ <http://www.lateinamerikananachrichten.de/?/artikel/536.html>

²⁸ <http://www.deutsche-wirtschafts-nachrichten.de/?s=ttip&searchsubmit=>

²⁹ <http://www.neunetz.com/2013/03/20/trips-acta-tafta-internationale-handelsabkommen-als-trojanische-pferde/>

³⁰ Déclaration tirée d'une manifestation d'Attac à Munich.

³¹ <http://www.deutsche-wirtschafts-nachrichten.de/2013/11/27/koalitionsvertrag-die-plaene-der-bundesregierung-fuer-europa/>

fois au pouvoir en Allemagne, pratiquent le dumping des salaires de petits boulots et envisagent le Smig au plus tard en 2015... Il y en a encore qui vont dire que la politique « c'est l'art de mentir » *ndt*]

L'influence de la Fondation Bertelsmann sur la politique commerciale de l'UE

Après des négociations seulement languissantes et préparatoires du Conseil Économique Transatlantique (CET), la fondation Bertelsmann a jugé opportun de mettre en place désormais dans son « papier stratégique », cette élite dans la hiérarchie, tout en haut, avec le vice-président américain et le président de la Commission européenne.³² Lors du dixième Forum International Bertelsmann (FIB), à Berlin, au sujet de l'avenir de l'UE³³ en 2006, la chancelière fédérale allemande tint son discours de principe³⁴, dans lequel elle réclama une « nouvelle dynamique économique des marchés » ainsi qu'une « nouvelle fondation de l'Europe »³⁵ qui s'y rapporte.

En même temps la fondation Bertelsmann plaida pour « laisser percevoir la valeur d'usage de l'Europe pour le citoyen dans de nouveaux grands projets »³⁶. En 2008, elle compléta, dans un autre papier stratégique³⁷ ses représentations sur le déploiement futur global de la puissance européennes et sur une « modernisation de la relation trans-atlantique » avec des « options stratégiques », et aussi pour l'assurance des intérêts des entreprises. Le TTIP est avec certitude l'un des plus grands et puissants projets dans « les intérêts des entreprises ». Dans une étude propre, la fondation Bertelsmann pronostique d'exorbitants effets au moyen du TTIP, hautement économique, concernant la croissance et les emplois — elle est toutefois concernée par le reproche de prévention, puisqu'elle appartient, depuis 2011, à une élite de conseil³⁸, tenue secrète dans sa composition, pour la préparation du TTIP, qui fut érigée au rang de rencontre au sommet entre le président Obama et le président du Conseil européen Van Rompuy.

Sommation à se presser, avant de rendre les critiques mobiles.

Dans les intérêts d'entreprises et des banques, la *Deutsche Bank* recommanda en 2013 de s'en tenir strictement à l'emploi du temps aux échéances très raides, pour l'accord de libre-échange, avant que se renforcent les voix critiques des ONG en Europe.³⁹ À cela s'applique l'exhortation du vice-président Jo Biden, en février 2014, lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, à la hâte pour les négociations sur l'accord de libre-échange, qui ne serait qu'à « mener avec un plein d'essence ». ⁴⁰ Barroso aussi, le président de la Commission européenne et la chancelière Merkel se mirent d'accord : aucunes exceptions, un mandat très général et seulement de « rapides négociations » pourraient venir aider à « tenir en échec » les opposants populistes et *lobbyistes*.⁴¹ Que les négociations pour l'accord de libre échange, pour cette raison « doivent être rapidement

³² <http://www.handelsblatt.com/politik/international/transatlantischer-wirtschaftsrat-tec-braucht-mehr-biss/3288020.html>

³³ <http://www.bertelsmann-stiftung.de/cps/rde/xchg/SID-2CA8C30C-22F5659D/bst/hs.xsl/33440.html>

³⁴ <http://www.bertelsmann-stiftung.de/cps/rde/xschg/SID-2E3F004C-8E2366/bst/hs.xsl/33710.html>

³⁵ <http://www.cap-lmu.de/aktuell/events/2006/ibf.php>

³⁶ http://www.bertelsmann-stiftung.de/bst/de/media/xcms_bst_dms_18553_18554_2.pdf

³⁷ Le papier stratégique que la fondation des firmes du consortium médiatique Bertelsmann publia sous le titre « Beyond 2010 — European Grand Strategy in a Global Age [Au-delà de 2010 — Grande Stratégie Européenne dans une époque globale] », a été produit par le groupe-*Venusberg* [Mont de Vénus, *ndt*]. Il s'agit d'un cercle d'experts, qui est actif continuellement depuis 1999 — pareillement à l'initiative de la fondation Bertelsmann, qui passe de loin pour la plus influente des boîtes à idées privées de la République Fédérale. De nombreux papiers, conceptuels ou stratégiques, de la fondation sont devenus ces dernières années les bases des mesures politiques de Berlin et de Bruxelles. Dans le « groupe-*Venusberg* » six experts de la fondation travaillent ensemble avec sept autres scientifiques ou politiques issus des divers États européens [ce qui fait treize, en voilà qui ne sont superstitieux, mais cela nous rappelle aussi une autre Histoire où ils étaient treize aussi, avons-nous à faire à une caricature occulte ? *ndt*] en photocalque des politiques extérieure et militaire à venir de l'UE. Le document qui se présente en ce moment est déjà leur troisième papier stratégique d'envergure. Voir aussi <http://www.nrhz.de/flyer/beitrag.phpg.php?id=11983>

³⁸ EU-US High level Working Group on Jobs and Growth, voir:

<http://ec.europa.eu/enterprise/policies/international/cooperating-governments/usa/jobs->

³⁹ http://www.dbresearch.de/PROD/DBR_INTERNET_DE-PROD/PROD000000000323269.pdf

⁴⁰ www.unesco.de/8034.html

⁴¹ *Ebenda*.

conclues », c'est aussi ce qu'exigea le chef de l'État français et socialiste [« socialiste ! » nous n'en sommes plus du tout certains à cette heure, *ndt*] Hollande, lors d'une rencontre avec le président-US Obama en février 2014.⁴² Car dans « son » Parlement national il y avait déjà de violentes protestations.

- Tous les critiques, qui s'opposent à un « nouvel ordre économique mondial » sous la domination des consortium, doivent-ils être manœuvrés et délogés ?

D'un autre côté, 600 conseillers officiels des grands consortiums, pendant ce temps-là disposent d'un accès privilégié aux documents et aux porteurs de décision, comme le découvrit Lori Wallach, une avocate spécialisée en droit commercial des USA (de la plus grande organisation mondiale de consommateurs : « *Public Citizen's Global Trade Watch* », avec son siège à Washington⁴³). Pour le TTIP, se donne fortement aussi du mouvement l'Union fédérale de l'industrie alimentaire allemande (BVE : *Bundesvereinigung der Deutschen Ernährungsindustrie*)⁴⁴ et exige la priorité la plus haute sur la démolition des obstacles au commerce non-tarifaires et régulateurs. En font partie pareillement les partisans de l'Association des fermiers allemands (DBV : *Deutscher Bauernverband*)⁴⁵ qui voit une « chance pour le marché agricole », et en attendant, l'industrie agricole des USA qui veut industrialiser encore plus loin l'agriculture. Aux USA, le consortium-US énergétique *Chevron* s'est mobilisé particulièrement pour le TTIP et il a même fourni une contribution complète⁴⁶ pour les consultations-US au sujet de la partie des négociations concernant la protection des investissements. Avec cela, il veut empêcher toute intervention de régulation lors des investissements en capital intense à long terme pour de grands projets énergétiques. Les intérêts d'entreprise dans la libéralisation du marché sont donc multiples.

En novembre 2013, un papier confidentiel parvient au public, par lequel la Commission de l'UE s'adressait aux membres des gouvernements et hommes d'État, pour veiller à un baptême amical du TTIP, de se concilier positivement la population et de dissiper d'avance tout doute sur le TTIP aussi tôt que possible.⁴⁷ Le commissaire compétent au commerce de l'UE, Karel de Gucht s'y plaignait ensuite publiquement que le gouvernement allemand, précisément, s'en acquittait par trop peu. Entre temps, le président de la Fédération, Gauck, se déclara favorable à l'accord de libre-échange.⁴⁸ Manifestement, les élites politiques et commerciales se sont rassemblées pour aider d'une « manière omnipotente et secrète », opaque et sans légitimation démocratique, à ce que percent les intérêts des consortiums — tel est l'esprit, ou d'une manière analogue, de la réaction à ce propos. Naturellement, les responsables savent bien qu'ils ne pourraient absolument pas faire passer cet accord autrement, qu'avec leur politique secrète de petit épicier.

Toujours est-il que le président du FDP allemand, Christian Lindner, exigea en octobre 2013 dans une contribution invitée par la *FAZ*, intitulée « La liberté précède le libre-échange », que « des discussions au sujet d'un accord de libre échange transatlantique sans un accord de protection des données se révèlent dénuées de sens ».⁴⁹

TIPP dans le contexte des nombreux traités commerciaux restants

Une désir de cette contribution c'est aussi de considérer le TIPP également dans le contexte des nombreux accords et aspirations commerciaux nationaux et multilatéraux (également l'OMC et l'OCDE et autres). Car du GATT, par le GATS et les TRIPS⁵⁰, jusqu'aux directives européennes

⁴² <http://www.nrhz.de/flyer.suche.php>

⁴³ <http://www.citizen.org/trade/>

⁴⁴ <http://www.bve-online.de/>

⁴⁵ <http://www.bauernverband.de:>

⁴⁶ Klimenta/Fisahn : « Le piège du libre-échange » ; VSA-Verlag 2014, AttacBasis Texte 45.

⁴⁷ Revue « *Brennstoff [Combustible]* », n°35, de janvier 2014 ainsi que www.corporateurpe.org

⁴⁸ <http://www.spiegel.de/politik/deutschland/trotz-nsa-affaer-gauck-wirbt-fuer-freihandelsabkommen-a-946081.html>

⁴⁹ www.chistian-lindner.de

⁵⁰ Voir à ce propos de nombreuses contributions approfondies dans des circulaires antérieures de la *Dreigliederung*.

sur les prestations et services, ainsi que récemment le PTiSA⁵¹, qui ne contribuent pas tous à un partenariat commercial loyal, devient généralement reconnaissable un axe de poussée : l'aspiration à une position de puissance dirigeante des consortiums internationaux des services et des commerces sur le mandat étatique démocratiquement légitimé. Cela signifie l'achèvement de la primauté de la politique. Le TTIP est une nouvelle attaque violente dans cette direction, presque une « arme à tout faire des entreprises dans les confrontations politiques », comme la désigne l'organisation « *Corporate Europe Observatory* »⁵². Des accords auraient jusqu'à présent fait entrer presque exclusivement dans les caisses des consortiums quelques milliards de Dollar.⁵³ Comme une toile d'araignée, les accords de libéralisation se tissent autour du globe en ne laissant finalement plus aucune échappatoire.

Malgré tout cela, le gouvernement allemand et sa chancellerie, mais aussi le partenaire de la coalition SPD et pas seulement depuis le traité de coalition⁵⁴, sont des partisans, voire même des « boute-en-train » du dessein TTIP dans l'UE — quoiqu'ils aient à détourner les dommages faits au peuple conformément à leur serment de fidélité — cela devient de plus en plus manifeste. Déjà le commissaire allemand de l'UE de l'époque et vice président de l'UE, Günter Verheugen (SPD, auparavant FDP), s'était fortement démené — en tant que président du conseil économique TEC (ensemble avec le conseiller économique du président-US en tant que co-président et le commissaire européen au commerce, aux relations extérieures et au marché intérieur)⁵⁵, — pour l'accord de libre échange, dont les répercussions négatives s'étendraient jusqu'au plan de l'administration autonome communale avec les prestations publics des services pour la prévoyance d'existence (Comme déjà auparavant avec les également contestées directives européennes sur les services, les directives de concession, le traité ACTA, qui a échoué, sur la piraterie des produits et des marques ou bien avec l'accord du GATS)⁵⁶.

Restriction de la souveraineté des planifications et organisations communales

Outre les négociations sur l'accord TTIP, ont commencé, aussi pour tous les maux, des discussions sur un traité successif à l'accord de l'OMC sur la libéralisation des services⁵⁷ GATS (*General Agreement on Trade and Services*) — un accord général sur le commerce avec des prestations de service, qui entra en vigueur en 1995. Il s'agit à présent, sous l'abréviation PtiSA (*Plurilateral Trade in Services Agreement*) d'un accord « plurilatéral sur les prestations de services avec de partenaires extra-européens »⁵⁸. Avec cela, on s'efforce à une libéralisation globale des prestations internationales de services. Alors qu'en Europe, un remarquable secteur des services publics de la prévoyance d'existence est encore aux mains du public, ces prestations de services sont largement libéralisées aux USA. La haute qualité de prévoyance publique d'existence n'est plus en aucun cas assurée, rien que par des clauses spongieuses que le traité désigne par des « services d'intérêts généraux ».⁵⁹

Cela soulève de grandes préoccupations, avant tout dans les communes, parce qu'avec cela deux accords globaux identiques veulent libéraliser des prestations de services publics internationales. Le mandat commercial de l'UE pour le TTIP englobe également des organismes missionnés de services commerciaux d'importance communale, par exemple, des organismes de prestations de service public, politique énergétique et protection de l'environnement. Une participation des communes aux discussions n'est pourtant pas prévue. C'est pourquoi l'association de la gestion de

⁵¹ *Plurilateral Trade in Services Agreement* (en délibération d'un accord successif pour le GATS).

⁵² <http://www.corporateurope.org>

⁵³ www.campact.de, Campagne « Stoppe le TTIP ! ».

⁵⁴ Voir le texte du traité de coalition sous <http://www.cdu.de/sites/default/files/media/dokumente/koalitions-vertrag.pdf>

⁵⁵ <http://www.erikamann.com/themen/transatlantischebe/diebeziehungeneuus/TEC/AufbauArbeitTEC>

⁵⁶ http://de.wikipedia.org/wiki/Richtlinie_2006/123/EG_%C3%BCBer_Dienstleistungen_im_Binnenmarkt

⁵⁷ Voir et entre autre Circulaire de la *Dreigliederung* n°2/2001, Christoph Strawe : « *Wem dient GATS - À qui sert le GATS* ».

⁵⁸ www.bay-staedtetag.de

⁵⁹ Fisahn/Klimenta ; « *Le piège du libre-échange* », VSA-Verlag 2014, AttacBasisTexte45

l'eau (*Verband der kommunalen Wasserwirtschaft, VKU*⁶⁰) s'inquiète de nouveau des préjudices au niveau de la protection de l'eau à cause de ces deux traités. C'est pourquoi elle a déjà pris position, à partir de la vision communale des choses, après un long combat où elle vient de sortir des directives européennes sur la gestion de l'eau. Des espaces d'organisations autonomes de corporations régionales au sein de l'UE peuvent alors seulement ensuite être protégés et garantis, s'il ne veulent absolument pas d'abord devenir l'objet de traités commerciaux et d'investissements.

En y regardant de plus près, par l'accord TTIP, de nombreuses réglementations sont remises en question, qui subordonnent la souveraineté de planification communale : sur les restrictions des plans d'aménagement et d'utilisation des espaces et des sols, des plans de constructibilité, par exemple avec interdiction d'implantations de supermarchés sur des zones vertes, réglementations communales d'économie durable et de protection du climat, impositions écologiques planifiées, etc. Mais la même chose vaut aussi pour des résolutions de conseil pour la ville de libre-échange [*fair-trade*] loyal, pour des appels d'offres à des sociétés aux paiements juridiquement tarifés et avec certains standards de protection de l'environnement, ainsi que d'obligation à se rattacher et à utiliser des prestataires d'énergie propre, pour la subvention des institutions culturelles et de temps libre, pour le déplacement subventionné régional des personnes, pour des règles d'encouragement économique, pour l'encouragement préférentiel du commerce local et régional, ainsi que pour la fondation d'aménagement de la ville et de l'approvisionnement en eau en propre. Ces standards-ci se préparent carrément à se refonder dans le cours d'une aspiration à la re-communalisation en maints lieux. Ils veulent apporter leur contribution au changement énergétique et à la protection du climat.

Par l'accord du PtiSA pour le commerce des prestations de services sur l'Europe et au-delà, presque tous les services de la prévoyance d'existence seraient touchés, comme dans les domaines de la formation, par exemple, l'encouragement à la culture, la santé, les prestations sociales, la distribution de l'eau et l'enlèvement des ordures ménagères, l'énergie, les transports et l'adduction d'eau. On met en doute que l'UE ait le désir dans ces négociations et soit même en situation de suffisamment protéger l'autogestion communale en Allemagne. Car les communes se situent en dehors, à la porte de toutes ces tractations secrètes, dans la même situation que la société citoyenne⁶¹.

La prévoyance d'existence communale, en tant que part du principe de l'État social ainsi que la nature de l'autogestion communale, sont donc sérieusement en danger par les accords planifiés. On n'a pas besoin de beaucoup d'imagination pour en dépeindre les répercussions négatives et les dangers pour les communes.⁶² Pourtant le directeur responsable de l'UE, Rupert Schlegelmilch renvoya toutes ces craintes en précisant le fait que lors des négociations avec les USA, des domaines manifestement publics, comme l'approvisionnement en eau ou bien le réseau de transport public, pourraient être mis en disponibilité et donc en non-activité : « Je voudrais dire tout à fait clairement : « nous n'avons pas l'intention, de forcer une commune quelconque, en Allemagne ou en Europe, à libéraliser. »⁶³

- Pourquoi donc alors, ne pas totalement retirer les services publics de prestation du TTIP ?

Privatisation alléchante sur le secteur des prestations de service

Finalement des marchés de prestation de services ne fonctionnent pas comme des marchés de marchandises. La petite différence décisive, c'est que les prestations de services sont apportées

⁶⁰ www.vku.de/wasser/ordnungspolitik/freihandelsabkommen/ttip

⁶¹ www.bay-staedetag.de

⁶² Ceci constituait aussi le sujet d'un congrès particulier dans le cadre du « *Stuttgart Open Fair* », le 19 mars 2014 au Forum3 de Stuttgart intitulé : « Empêcher le piège du libre-échange » : <http://www.forum3.de/vertraege/284/>

⁶³ <http://www.nrhz.de/flyer/suche.php>

d'hommes à hommes⁶⁴ — quoiqu'on soit autorisé à mettre en doute aussi de manière multiple, entre temps, la dérégulation également au lieu d'une sévère régulation des prestations financières de services. Les communes se préoccupent donc particulièrement au sujet de leurs prestations communales de service pour la prévoyance d'existence publique et locale qui durent déjà être défendues une fois contre l'accord du GATS et qui sont affaiblies par les nombreux points des directives de l'UE sur les prestations de services. La lutte en perspective avec le TTIP pour le bien commun devient encore un plus dur « combat de David contre Goliath ».

Même si, selon le traité de l'UE de Lisbonne, les prestations publiques des services sont l'affaire des gouvernements nationaux, certains opposants au libre échange sont inquiets : au lieu d'ouvrir un accord de libre échange pour des domaines de prestation de services seulement étroitement délimités, tout est d'abord laissé ouvert, de sorte qu'une vague de privatisation des services publics sur une grande ampleur est à redouter. Le TTIP est censé passer encore jusqu'à présent par des accords commerciaux bi ou multilatéraux, à savoir en particulier faire prévaloir une large libéralisation de l'ensemble « sur-réglémenté » du domaine des prestations de services. Car le marché intérieur de l'UE et les marchés commerciaux mondiaux sont, au jour d'aujourd'hui, en premier lieu des marchés de prestations de services : sur le marché intérieur européen, les prestations de services constituent 60 à 70% des activités.⁶⁵ Rien que les prestations des services communaux des à peu près 11 200 communes d'Allemagne⁶⁶ et des (grossièrement estimées) plus de 200 000 organismes domaniaux en Europe⁶⁷, éveillent sur les marchés, avec leurs convoitises de prestations de services, une privatisation profitable et avec cela une commercialisation au moyen d'investisseurs. À cela se rajouteraient 275 grandes villes aux USA ainsi que *Countys* [comtés, *ndt*] en tant que niveaux moyens d'administration régionale, dont beaucoup déjà à vrai dire sont déjà réglés par le privé.

Réflexions massives et inquiétudes des critiques du TTIP

Les critiques de la Société civile et des ONG voient dans l'accord de libre échange planifié du TTIP — aussi désigné comme OTAN-économique — une sorte de « cheval de Troie »⁶⁸, ou selon le cas, un « piège de libre échange » avec des intentions décelables des *lobbyistes* et représentants des consortiums dominants, qui n'étaient pas encore présents dans les négociations secrètes, mais qui s'étaient associés quand même en prévision déjà de leurs avancées immédiates. Pour eux, il s'agit avec « l'agenda gouverné par les consortium » ni plus ni moins de la démolition irréversible du standard européen social et environnemental ainsi que de la protection des consommateurs et des travailleurs, des droits démocratiques du citoyen et de la protection des données etc., de ce qu'on caractérise comme les « entraves au commerce ». Presque tout tombe en éboulis : protection du climat, tournant énergétique, lois environnementales et sociales, formation/éducation, services publics, prévoyance d'existence, temps de travail, salaires minimums, réglementations des banques et des marchés financiers, garanties de subsistance et de produit, diverses obligations d'étiquetage, protection des données, et autres. Il ne s'agit donc pas seulement de pures déterminations commerciales.⁶⁹ L'accès aux médicaments est censé être réduit et les stratégies d'achats locales et régionales sont censées être jugulées. Les droits de protection du travail et les étiquetages des produits alimentaires sont censés être relâchés [en particulier pour l'Europe, pour les produits agricoles américains renfermant des OGM, *ndt*] et ainsi de suite. Le ministre allemand de l'économie fait comme s'il ne savait rien de tout cela — ou bien il se présente seulement en ignorant, se plaint le syndicat *ver.di*.⁷⁰

⁶⁴ <http://www.einblick-archiv.dgb.de/download/2004/21/tx042102.htm/>

⁶⁵ <http://www.bmwi.de/DE/Themen/Mittelstand/Mittelsatndspolitik/diensleistungen,did=239888.html>

⁶⁶ http://de.wikipedia.org/wiki/Gemeinde_%28Deutschland%29.

⁶⁷ Dans de nombreux pays de l'UE, il existe aucune statistique municipale et sur d'autres organisations du même genre des organismes domaniaux comme en Allemagne.

⁶⁸ <http://www.campact.de/presse/mitteilung/campact/unterstuetzen/pm-2013-0618ttipprotest/>

⁶⁹ Revue « *Brennstoff* [Combustible, *ndt*] n°35/2014.

⁷⁰ *Ver.di* Publik n°8 de décembre 2013.

En outre, il s'agit avec le TTIP de la protection d'investissement la plus élevée jamais atteinte et de l'accès à l'imposition publique sur tous les niveaux selon le principe de la manipulation des habitants.⁷¹ En plus, les procédures d'acceptation sont censées être accélérées et avec cela, la participation citoyenne « freinée ». Cela signifie forcément un affaiblissement de la position juridique des États vis-à-vis des consortiums internationaux, dont les possibilités de recours en plaintes sont censées être accordées devant des tribunaux décisionnels, qui ne sont pas publics en tant que « tribunaux arbitraux à huis clos », en dehors de la juridiction ordinaire.⁷² Ils amèneraient les États, à partir de leur préoccupation, face aux exigences entrepreneuriales nuisibles de dédommagement, à se détourner d'avance d'intentions législatives de protection de la population et de l'environnement. Cela signifie un « assujettissement des États participants aux intérêts des consortiums⁷³ » et un abandon du partage du pouvoir démocratique. Le libre commerce ne devrait pas se dérober à la justice des États démocratiques ou de la juridiction internationale régulière. Comme exemples négatifs valent les plaintes du consortium pétrolier *Oxy* contre l'État d'Équateur en 2006, la plainte en cours du consortium suédois d'énergie *Vattenfall* contre la République Fédérale Allemande, après le tournant énergétique décidé ainsi que les plaintes restées en arrière contre la restriction en vigueur au Canada de la fracturation hydraulique contestée, pour obtenir du gaz de schiste.

Les partisans rétorquent que le code de procédure du tribunal arbitral reconnu par tous les partenaires du traité a été enseigné au cours de la conférence de l'ONU sur le commerce mondial et le développement (Unctad) et les tribunaux arbitraux sont composés des représentants issus des deux parties concernées.⁷⁴

La société civile refuse le TTIP et informe l'opinion publique

Il existe cependant d'autres inquiétudes du côté de la Société civile : avec « l'harmonisation de standards », à laquelle on s'efforce, et la démolition des « restrictions au commerce non-tarifaire »⁷⁵, il faudrait redouter l'effondrement sur les standards les plus bas, ainsi qu'une nouvelle attaque contre l'État social. En résultat, se renforceraient les inégalités sociales entre les gens, des relations commerciales déloyales, tandis que protections de l'environnement, du climat, et des consommateurs seraient sacrifiées. Avec cela les méga-consortiums mondiaux empêcheraient l'organisation sociale et écologique de la globalisation.⁷⁶ Avec le TTIP et d'autres traités de libre-échange serait aussi rendue possible la dérégulation intentionnelle ultérieure des prestations des services financiers et avec cela cette voie déboucherait sur de prochaines crises économiques et financières dévastatrices. Menace en outre une politique d'épargne stricte sur les budgets publics, désorganisations et dérégulations, multiplication des emplois à bas salaires dans le domaine des services, comme aussi une obligation de tarif plus faible, plus loin, pertes d'emplois dans les campagnes et inégalités de revenus croissantes.⁷⁷

⁷¹ Voir : « *Gegenblende* », le magazine des débats syndicaux de la DGB du 29 septembre 2013.

⁷² http://www.vsa-verlag.de/uploads/media/www.vsa-verlag.de-AttacbasissTexte45-Klimenta-TTIP_01.pdf

⁷³ Voir les pages Internet d'ATTAC, campact, BUND, infairhandelbar u.v.a ainsi que http://de.wikipedia.org/wiki/transatlantisches_Freihandelsabkommen

⁷⁴ www.profil.at/articles/1403/982/371566.ttip-warum-panik-vor-dem-freihandelsabkommen-unbegruendet-ist

⁷⁵ Derrière cela, on comprend des mesures protectionnistes indirectes de la restriction du commerce extérieur, qui ne sont pas des douanes, des prélèvements ou subventions à l'exportation. (NTBs = Non-Tariff Barriers to trade). Elles rendent difficile l'accès au marché des offrants extérieurs. En tant qu'obstacles sont considérées par exemple les « *Local-Content-Gesetze* », avec lesquelles on signifie une part déterminée d'un produit fini issu de la fabrication intérieure (par exemple lors de la fabrication de véhicule automobile), mais aussi des normes et standards techniques comme DIN, prescriptions d'emballage et de caractéristiques (comme « *made in Deutschland* »), des règles anti-*dumping*, des standards sociaux et environnementaux et modalités de mise en adjudication de commandes (par exemple dans la bâtiment) ou discriminations lors de diminution de droit de douane et autres. Voir aussi http://de.wikipedia.org/wiki/Nichttarif%C3%A4res_Handelshemmnis

⁷⁶ Ebenda.

⁷⁷ www.campact.de

Le TTIP met en outre en danger notre santé, car ce qui est permis aux USA, deviendrait aussi légal dans l'UE — ainsi la voie serait libre vers, par exemple, la fracturation hydraulique écologiquement très contestée pour la production de gaz de schiste, pour la consommation d'aliments génétiquement modifiés [que personne ne veut en Europe ! *ndt*] et la viande d'animaux traités aux hormones. L'agriculture fermière en serait affaiblie et l'industrie agricole en recevrait encore plus de pouvoir. En définitive, le TTIP pourrait être utilisé en tant « qu'arme contre les salaires minimums », car ceux-ci aussi pourraient être considérés comme d'irrecevables « dépossessions indirectes » par les investisseurs étrangers dans le pays d'accueil concerné.

Ce sont là les raisons pour lesquelles un débat de politique commerciale a été déclenché comme jamais auparavant par une large alliance des critiques et des sceptiques — par le Conseil de la culture allemande, l'association boursière de la librairie allemande, jusqu'à la gestion de l'eau communale.⁷⁸ Dès décembre 2013, se sont réunies plus de 200 organisations en Europe, aux USA et dans d'autres pays. Elles exigent de Karel de Gucht, ainsi que du Président du Parlement européen, Martin Schulz, d'arrêter les négociations, aussi par souci de la démocratie ainsi mise en danger en Europe et sans le monde.⁷⁹ L'institut de l'environnement de Munich, avec les associations de protection de la nature et d'agriculture bio, ont envoyé une pétition⁸⁰ à la chancelière Merkel contre le démarrage des discussions du TTIP. Selon *Campact*, 119 représentants d'entreprises seulement ont été mis au courant.⁸¹

Dans l'alliance allemande « *UNFAIRhandelbar* [en gros : « Commerce déloyal», *ndt*] 22 organisations de la société civile se sont déjà réunies, pour informer sur les dangers et les risques du TTIP.⁸² Elles ont déjà publié leur position dans le *Sozialimpulse* n°3/2013⁸³ : « *TTIP non merci ! un partenariat transatlantique procède autrement !* »⁸⁴. Cent mille êtres humains, rien que sur le site allemand *Campact*⁸⁵, ont exigé un arrêt des négociations avec les USA. Entre temps, ce mouvement de protestation s'est considérablement étendu jusqu'au sein de la politique (même les Verts⁸⁶ et le parti *Die Linke*⁸⁷ [la gauche allemande, *ndt*] refusent entre temps le TTIP, en tant que parti d'opposition, parce qu'il voit les conquêtes sociales et écologiques en danger), les Verts ont esquissé leurs « propres directives de négociations ». Entre temps, dans le Parlement européen, même des Sociaux-Démocrates exigent de laisser tomber la réglementation contestée du tribunal arbitral *ISDS* (*Investor-State-Dispute-Settlement* [règlement de litige investisseur vers l'État, *ndt*]).⁸⁸

Des critiques massives s'enflamment avant tout à l'adresse de discussions secrètes et non transparentes, qui sont indignes d'une démocratie et laissent présumer que les intentions véritables doivent rester dissimulées à l'opinion publique. Même les parlementaires sont largement en dehors du coup, car ils sont certes autorisés à approuver l'accord à la fin, en tant que paquet d'ensemble, mais ne peuvent influencer aucun point de détail du paquet de négociations, d'autant que pour cela, nécessite aussi l'accord de l'autre partenaire du contrat. Nonobstant le député du Parlement européen, Daniel Caspary, plaide toujours pour « aller au devant des craintes des citoyens avec des arguments concrets » lors d'une audition publique des ONG »⁸⁹

⁷⁸ www.greenpeace.de

⁷⁹ Klimaretter Info 2014.

⁸⁰ <http://www.openpetition.de/petition/argumente/petition-gegen-die-freihandelszone-mit-den-usa>

⁸¹ Campagne « Arrête TTIP ! » sous www.campact.de

⁸² <http://www.ttipunfairhandelbar.de/>

⁸³ À la page 35.

⁸⁴ www.forumue.de/fileadmin/userupload/AG_Handel/pospap_ttip_fin.pdf

⁸⁵ voir www.campact.de ainsi que <http://www.zeit.de/2014/05/freihandelsabkommen-europaeische-union-usa>

⁸⁶ <http://www.gruene.de/themen/energiewende/das-transatlantische-freihandelsabkommen-chance-oder-gefahr-fuer-klima-und-umwelt.html>

⁸⁷ [inkasfraktion.de/pressmitteilungen/freihandelsabkommen-usa-stoppen/](http://www.inkasfraktion.de/pressmitteilungen/freihandelsabkommen-usa-stoppen/)

⁸⁸ Compte rendu Dpa du 22.01.2014

⁸⁹ *Berliner Zeitung* du 21.01.2014.

Restriction de la liberté culturelle

Par dessus le « marché », l'accord veut aussi inclure les prestations de services culturelles en tant que bien de commerce et renforcerait ainsi la dépendance de la culture de l'économie tout en restreignant la liberté culturelle.⁹⁰ Pourtant la culture et l'environnement n'ont besoin d'aucune dérégulation. À partir de l'inquiétude sur la multiplicité culturelle se sont déjà exprimés par des mots nettement critiques, allant jusqu'au refus, aussi le bien le Conseil allemand pour la culture ainsi que le Conseil de la WDR et le syndicat *verdi.di* à l'appel de la convention culture de l'UNESCO (voir aussi d'autres détails dans la contribution sur la crise de l'Europe dans cette revue, [texte traduit en français sur demande auprès du traducteur : daniel.kmiecik@dbmail.com, ref. SIWN114A.DOC]). Abandonner aux marchés des biens culturels et des services culturels — la « culture traitée en marchandise » — aurait des conséquences dévastatrices. En Allemagne, cela concernerait l'engagement du prix des livres, l'encouragement des films ou bien l'imposition réduite des plus values pour les biens culturels.⁹¹ Le Conseil de la radio WDR interroge :

- Voulons-nous réellement que notre modèle d'économie européen soit adapté encore plus fortement au système économique américain ? »⁹²

Ceux qui créent la culture exigent l'ablation pure et simple du secteur de la culture et des médias dans l'accord. Fâcheusement concernées seraient aussi les activités culturelles des communes, comme aussi leurs organismes chargés de mission. Avec cette manière égale de traiter par des appels d'offres publiques, on interviendrait au surplus jusqu'au plus bas dans le plan d'autonomie de la gestion communale au sein des compétences réglementaires démocratiquement légitimées et la souveraineté de la main publique. C'est pourquoi il y eut des centaines d'entretiens des meneurs des négociations avec les *lobbyistes* industriels.

« Au nom du peuple », des fonctionnaires que personne n'a élus, négocient donc avec l'économie privée au sujet des valeurs fondamentales comme la juridiction de l'État constitutionnel et de la participation citoyenne en Europe, telle est la teneur de la critique rugueuse émanant de la société civile.⁹³ La grande rébellion fut avant tout soulevée par la délégation que reçut un « *lobbyiste* mal famé de l'industrie » — du nom de Klaus Heiner Lehne⁹⁴ (député de l'UE de la CDU/fraction EVP) — auprès de la Cour des comptes européennes par la chancelière fédérale Merkel, malgré de considérables résistances contre cette personnalité (et avec 169 voix d'opposition ainsi que 55 abstentions au sein du Parlement européen). En tant que parlementaire, il décida sur les directives anti-tabac de l'UE ou le droit d'auteur, quoique les fabricants de cigarettes (*Camel, Japan Tobacco International*) et les consortiums de musique (*Sony-Tochter Music Entertainment*) comptent parmi ces commettants.⁹⁵ Il fut nommé au « *Worst Lobby Award* [prix du pire *lobby*] » comme le plus mauvais *lobbyiste* allemand en Europe, par l'ONG *LobbyControl*. Selon la volonté de la chancelière, il est censé jouer malgré cela un rôle important dans le jugement au sein de l'accord de libre échange TTIP avec les USA, pour délivrer, en tant que commissaire vérificateur aux comptes, une « attestation d'impartialité » au TTIP. Car jusqu'à présent, la Cour des comptes de l'UE était l'une des quelques institutions, qui avaient à se confronter de manière critique au gaspillage des moyens de l'impôt etc.. Par contre, Lehne passe pour un homme de l'industrie sans la crainte d'un effleurement.

⁹⁰ Voir la critique de la commission allemande de l'UNESCO du conseil allemand de la culture et de la WDR sur leurs sites Internet

⁹¹ Verdi.di Publik n°8 de décembre 2014.

⁹² <http://vorort.bund.net/suedlicher-oberrhein/freihandel>

⁹³ <http://deutsche-wirtschafts-nachrichten.de/2013/11/28/geheimtreffen-eu-schwoert-staaten-auf-neue-weltordnung-ein/>

⁹⁴ http://www.europarl.europa.eu/meps/de/2224/KLAUS-HEINER_LEHNE_home.html

⁹⁵ <http://deutsche-wirtschafts-nachrichten.de/2013/11/28/geheimtreffen-eu-schwoert-staaten-auf-neue-weltordnung-ein/>

Projet d'un « mandat commercial alternatif »

Peut avant le commencement des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce à Bali, en décembre 2013, et le troisième tour des négociations pour l'accord de libre échange UE-USA, Attac Allemagne avait publié pour cette raison, en compagnie de 49 organisations de la société civile européenne, un « projet alternatif de mandat commercial de l'UE » (Projet ATM). Les organisations y projettent une politique européenne commerciale et d'investissement qui sert la majorité des gens au lieu que les intérêts de profit d'une minorité et préserve l'environnement.⁹⁶ Le document de 20 pages propose de faire des principes centraux comme les droits de l'homme, le droit des travailleurs et la protection de l'environnement, le fondement de la politique commerciale de l'UE. Avec cela la charte du droit fondamental de 2007⁹⁷ et la charte sociale révisée de l'UE de 1996⁹⁸ furent aussi prises au sérieux. Le co-initiateur Johannes Lauterbach (Attac) pour l'alliance pour un mandat commercial alternatif et co-auteur du livre « *Le piège du libre échange* », a aussi présenté les répercussions du TTIP sur la gestion autonome des communes, au centre culturel *Forum3* de Stuttgart, le 19 mars 2013, en compagnie de l'auteur de cet article.⁹⁹

L'affaire importante de l'ATM (le mandat commercial alternatif), c'est le contrôle démocratique des êtres humains sur leur politique commerciale et d'investissement. ATM se prononce pour cette raison contre le principe des négociations secrètes en excluant l'opinion publique et s'engage pour de nouvelles régulations de transparence. Le mandat pour entamer des discussions doit être retiré à la Commission de l'UE et remise au Parlement. Avant le début des discussions, doivent être menés des tests indépendants et vastes de nécessité et de besoin, avec la participation de la Société civile, accompagnés par des consultations régulières et publiques au sujet de l'état de la négociation et des investigations indépendantes sur les répercussions sur les droits de l'homme et l'environnement, etc. Avant la conclusion du traité doivent, une fois encore, être menées de vastes consultations publiques. Ces propositions de l'ATM doivent être amenées dans une campagne publique et au Parlement européen, pour aussi contribuer au renforcement de la résistance contre le TTIP.¹⁰⁰

Combien la résistance et les alternatives sont importantes à présent, c'est ce que montre l'appréhension que les réglementations du TTIP sont censées être appliquées à long terme et durablement, et sont donc quasiment irréversibles. Car une fois les réglementations et traités décidés, ils ne sont plus modifiables par les politiciens élus, parce qu'à chaque modification tous les partenaires devraient l'approuver. L'Allemagne toute seule ne pourrait pas sortir du traité, puisque c'est l'UE qui conclut le traité. Ainsi démocratie et État de droit en seraient évidés.¹⁰¹

Mise en danger du principe de précaution par le TTIP

Un autre grand souci de la Société civile c'est la mise en danger du principe de précaution valant dans l'UE par le TTIP. Dans l'UE, les firmes doivent démontrer que leurs produits sont inoffensifs. Aux USA, c'est l'inverse qui prévaut. Par exemple, les plantes génétiquement modifiées ne représentent aucun risque aussi longtemps que le contraire n'est pas démontré [mais les recherches nécessaires à long terme pour le prouver ne sont pas financées ni pratiquées pour autant, c'est là le hic ! *ndt*]. C'est pourquoi les critiques redoutent que le traité auquel on s'efforce puisse d'avérer être une porte ouverte à la technique génétique sur les champs de l'Europe, en dépit du fait que la plus grande partie de consommateurs n'en veulent pas. La crainte est fondée : car la chancelière fédérale allemande, elle-même, pourrait rendre cette licence possible. C'est pourquoi elle a donné l'ordre au ministre de l'agriculture de s'abstenir lors de négociations à Bruxelles à la mi-février 2014. On en vint ainsi à une débâcle au vote, lors duquel 18 États s'opposèrent à l'autorisation du maïs transgénique, en accord avec 85% de la population et des fermiers, mais le commissaire compétent,

⁹⁶ <http://www.attac.de/presse/detailansicht/news/europaeische-zivilgesellschaft-praesentiert-alternatives-eu-handelsmandat/?cHash=d1555f38ccee5bec974ce725a1c61f2b>

⁹⁷ <http://eur-lex.europa.eu/de/treaties/dat/32007X1214/htm/C2007303DE.01000101.htm>

⁹⁸ <http://conventions.coe.int/treaty/commun/ListeTraites.asp?MA=4&CM=7&CL=GER>

⁹⁹ <http://www.forum3.de/vortraege/284/>

¹⁰⁰ Johannes Lauterbach dans Klimenta/Fisahn : „*Le piège du libre échange*“, VSA-Verlag 2014, AttacBasisTexte45

¹⁰¹ <https://www.campact.de/ttip/appell/teilnehmen/?gclid=CJfBvrC5v7wCFScHtAodoHwAZw>

peut encore ordonner l'autorisation, qui est voulue par lui-même, à la place du Parlement de l'UE — Où reste donc la démocratie ? Parce que les standards dans de nombreux domaines sont plus élevés dans l'UE, on pourrait finalement en arriver à ce que le niveau s'effondre en Europe. En profiteront avant tout tous les grands consortiums.¹⁰²

Concessions souhaitées de la part des USA

Le commissaire allemand de l'UE compétent pour les questions d'énergie, Oettinger, s'est déjà prononcé pour des concessions de la part des USA, au sens d'une nécessaire « disponibilité aux compromis lors des négociations ». Textuellement, il déclara dans une interview à l'hebdomadaire *Kontext* : « La question se pose de savoir si nous facilitons notre commerce. C'est clair, puisque nous avons des intérêts différents, puisque nous avons des différences de culture. Un accord n'est à atteindre que par un compromis. Alors nous devons accepter que nos conditions de pays libre ne correspondent pas à Hähnsenschlegel aux USA. C'est donnant-donnant, mais je conseille expressément à cela. Nous avons auparavant les plus étroits contacts avec les Américains, aujourd'hui ils sont en meilleure voie de devenir pacifiques, dit-il : de se tourner plus fortement vers l'Asie. Les accords TTIP sont les dernières chances d'établir un pont avec les USA, le Canada, le Mexique et l'Europe. Et c'est pourquoi j'affirme : combattre, oui, mais en sachant toujours que ce sera un contrat global, si l'on y aboutit : à 50% USA et Europe ». ¹⁰³ En outre, il déclara aussi : « Nous avons besoin en Europe de l'option de la fracturation hydraulique ». ¹⁰⁴ Et à côté de la fracturation hydraulique, il se démenait aussi fortement pour un freinage brusque, avant le tournant énergétique, au profit des grands consortiums électriques de même que pour plus d'interventions militaires au Proche Orient dans le but de sécuriser les ressources ; ce que lui reprochent les critiques des ONG. ¹⁰⁵

Du reste, il est aussi invraisemblable que le côté américain accepte de meilleures conditions de travail lors d'un accord de libre échange. « Cela pourrait même conduire à des pertes d'emplois en Allemagne — et pas comme promis à de nouveaux emplois », avertissent les critiques. Les firmes allemandes recevraient des incitations à aller s'implanter aux USA. Même avec l'accord de libre échange NAFTA entre les USA, le Canada et le Mexique, il y avait eu auparavant des études, dans lesquels un net accroissement en emplois et en croissance économiques avaient été mis en perspective. En vérité, les petits fermiers mexicains étaient censés en profiter et l'émigration aux USA stopper. C'est le contraire qui est arrivé. L'exode rural au Mexique s'est accéléré et la pauvreté a augmenté.

L'Allemagne pousse à la roue, Les USA ne veulent aucun échec

Dans un « aperçu politique » instructif, le Dr. Klaus Günter Deutsch, de la banque allemande (*DB research*) ¹⁰⁶ fit nettement savoir dans une feuille de présentation en conférence sur les chances du TTIP, que les USA veulent inconditionnellement le succès de cet accord et pour cette raison il ne faudrait pas « le laisser échouer ». Soi-disant que l'accord pour le président Obama n'est pas la plus haute priorité depuis longtemps. Tout d'abord, il voulait mener l'accord commercial avec les pays asiatiques, ensuite, seulement après, s'attaquer à la réalisation du traité transatlantique. ¹⁰⁷ Car avec les Asiatiques, les Américains ont planifié une propre zone de libre échange ; l'Union partenariale transpacifique (UPT). Celle-ci doit inclure, outre les USA, huit pays en tout : Australie, Brunei,

¹⁰² <http://www.duckhome.de/tb/plugin/tag/g%C3%Bcnter+oettinger>

¹⁰³ <http://www.kontextwochenzeitung.de/pulschlag/139/der-kommissar-geht-um-1858.html>

¹⁰⁴ <http://www.duckhome.de/tb/plugin/tag/g%C3%Bcnter+oettinger>

¹⁰⁵ <http://www.duckhome.de/tb/plugin/tag/g%C3%Bcnter+oettinger>

¹⁰⁶ *Ebenda*

¹⁰⁷ Une estimation de Scott Miller, chef pour l'économie internationale dans la « boîte à idée » « *Centre for Strategic and International Studies* [*Centre d'études stratégiques et internationales*], qui [l'estimation, attention ! *ndt*] est proche de la Maison blanche, cité dans la « *Wirtschaftswoche* » : <http://www.wiwo.de/politik/europa/transatlantisches-abkommen-streit-um-freihandelszone/9057796.html>

Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam.¹⁰⁸ La Chine y a été laissée en dehors.

Pourtant, dans l'intervalle, les USA firent pression sur l'Europe en vue de faire avancer le TTIP, étant donné que le président Obama veut exhiber des réussites et des effets aussi pour la politique intérieure. Étant donné que les USA, désormais jusqu'à décembre 2016, aspirent à la ratification du TTIP, la partie principale des négociations devrait être achevée, à cause du parcours imposé, en décembre 2015. Aux USA, il y aurait, selon une estimation de la *Deutsche Bank*¹⁰⁹, à peine des problèmes avec des groupes d'intérêts et des ONG (quoique celles-ci, entre temps, là-bas, sont aussi très remuantes et actives). En Europe, il n'y aurait de critique, soi-disant, que de la part des ONG, par contre une unanimité au Conseil, à la Commission du Parlement et aux Associations. Pour le TTIP, l'Allemagne, outre la Suède et la Grande-Bretagne [Cette fois il s'agit qu'elle fasse ce qu'elle a toujours proclamé depuis 1945, avec Churchill : « Si nous avions à choisir entre l'Europe et les USA, nous choisirions les USA ! » voilà c'est fait ! Un acte de la 5^{ème} époque post-atlantéenne qui est dominée par les **Anglo-Saxons**, *ndt*], sont les pays « propulseurs », avec un soutien latent de l'Europe de l'Est et des pays du Benelux [Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, *ndt*]. Une succès relativement rapide de l'union politique avec le traité de 2 000 pages serait absolument pensable, quand bien même encore pas dans un intervalle de 14 mois. Telle est donc l'estimation de la *Deutsche Bank*.

Cela se recouvre avec la pression chronologique mise pour l'accord TTIP du côté des politiciens en pointe déjà mentionnés des USA, de l'UE et d'Allemagne, qui s'exprimèrent sans équivoque pendant la Conférence sur la sécurité de Munich, en février 2014, cela ne laisse qu'une chance bien moindre aussi à cause du délai restant imparti aux critiques de la Société civile et aux opposants dans la campagne électorale européenne.

Une « rencontre secrète » pour une campagne de propagande infâme pour le TTIP

Dès novembre 2013, l'UE avait invité à une « rencontre secrète » à Bruxelles, lors de laquelle les représentants des États membres furent conjurés à exercer une propagande homogène sur l'accord de libre-échange avec les USA. L'UE exigea que « tous parlent d'une même voix ». L'accord est secret et doit régler de nouveau les questions de régulation, le public ne doit être informé exclusivement que des avantages du TTIP.¹¹⁰ L'accord est important en tant que premier pas vers un nouvel ordre mondial et un renforcement de l'Europe avec des restrictions de la souveraineté nationale — en association avec une nouvelle politique de sécurité et du monde parfaitement dans le sens des recommandations des experts du « groupe de *Venusberg* » sous la direction du Prof. Weidenfeld et de la fondation Bertelsmann.¹¹¹

Lors du tour secret de scrutin, l'UE définit cinq points importants de sa « campagne de propagande » pour le TTIP. Les détails des négociations non publiés doivent en tout cas restés secrets, il faut agir dans les médias par tout rapport positif et par toutes les influences possibles, les critiqueurs sont à observer, à surveiller et à renvoyer au placard, la réclame pour l'acceptation du TTIP devrait être poussée de manière offensive sous la participation active des sommets des gouvernements et le Parlement européen est à « tenir en laisse », parce que de là aussi des premières voix critiques sont à redouter. Quoi qu'il en soit, la Commission de l'UE concéda qu'avec le TTIP il s'agit des changements les plus profonds depuis longtemps. Qu'elle savait que « l'étendue du sujet, qui est discuté, renferme des éléments beaucoup plus vastes de la formation de volonté politique, que ce n'est le cas lors d'un accord de libre échange conventionnel. »¹¹²

¹⁰⁸ l'Union Partenariale Transpacifique (UPT) est un projet pour une zone de libre-échange géante dans la région qui est avant propulsée par les USA. <http://blog.zeit.de/china/2013/10/08/wettlauf-um-die-vormacht-im-pazifik>

¹⁰⁹ *Ebenda*.

¹¹⁰ <http://www.nrhz.de/flyer/suche.php> ainsi que: <http://deutsche-wirtschafts-nachrichten.de/2013/11/28/geheim-treffen-eu-schvoert-staaten-auf-neue-weltordnung-ein/>

¹¹¹ <http://www.cap-lmu.de/publikationen/2007/beyond2010.php>

¹¹² <http://www.nrhz.de/flyer/suche.php> ainsi que : <http://deutsche-wirtschafts-nachrichten.de/2013/11/28/geheim-treffen-eu-schvoert-staaten-auf-neue-weltordnung-ein/>

- Est-ce cela un « nouvel ordre mondial », comme se le représente l'UE : une politique d'arrière boutique avec des *lobbyistes* et des consortiums ainsi qu'une propagande parégorique pour les citoyens ?

Négociations sous pression de temps intentionnelle au mépris d'une tactique électorale

Selon aussi la volonté de la Commission de l'UE et du gouvernement fédéral allemand, l'accord est censé entrer en vigueur au plus tard en 2015, nonobstant la violente critique émanant de la Société civile et en partie aussi de la politique, isolément du Parlement de l'Europe. En vérité, il devait déjà être achevé dès 2014, mais les discussions claudiquent à la queue leu leu.¹¹³ Le TTIP est censé être mis en lieu sûr le plus rapidement possible, avant que par des opposants remuants, l'atmosphère politique aussi capote, ce qui est déjà le cas d'une manière entamée dans cette année d'élections.

La Commission européenne comme le gouvernement allemand de la grande coalition veulent, certes, expressément encore négocier avec les USA les questions de détail contestées, mais ne remettent aucunement en question la totalité du traité planifié (et n'utilisent même pas comme « moyen de pression » éventuel le scandale précédent des écoutes de la NSA, comme annoncé depuis longtemps). Dans l'opinion publique, on renvoie aux effets positifs — mis en doute cependant par les critiques et les scientifiques de l'économie — soi-disant à attendre du traité planifié, sur la croissance et le marché du travail ainsi que les baisses des prix en Europe qui sont d'une grandeur à peine mesurable. Le commissaire au commerce de l'UE tient les avantages de l'accord pour l'UE comme plus grands que pour les USA, quoiqu'on soit censé atteindre un « donnant-donnant équilibré »¹¹⁴. Bien entendu les USA n'accepteraient qu'à contre cœur, avec leurs réglementations financières plus strictes, les prestations de service financières dans les négociations.

Coup d'échec adroit du stratège de négociation de l'UE

- Est-ce que dès à présent, aussi bien par le délai que par leur tenue secrète, la violente résistance de la Société civile et l'opposition politique les négociations du TTIP ont déjà éclaté ?

Ce serait bien trop optimiste, même si cela devait rester l'objectif. Sur la base des critiques provenant de la Société civile que des négociations secrètes plutôt que transparentes soient inacceptables en démocratie, le commissaire au commerce de l'UE, Karel de Gucht, accomplit un revirement étonnant à première vue : dans une lettre adressée au ministre fédéral de l'économie Gabriel, il écrivit au début de janvier 2014, peut avant les consultations fixées aux ministres compétents pour le commerce des pays membres de l'UE : « La critique qui s'est répandue sur la protection de l'investissements me convainc qu'une réflexion publique sur les objectifs de l'UE sont nécessaires, avant de continuer. »¹¹⁵

La partie contestée de l'accord, la protection de l'investissement avec la possibilité de plainte des investisseurs et consortiums contre les États, à cause d'entraves légales et tarifaires au commerce devant les tribunaux arbitraux de l'OMC, a interrompu les discussions en cours pour une durée de 3 mois, « pour tout d'abord discuter avec les gouvernements et les critiques sur les objectifs du traité planifié. »¹¹⁶ La pause, annoncée ainsi avec pathos, rend à présent les critiques tout particulièrement méfiants.

¹¹³ <http://www.carta.info/65784/glyn-moody-das-ttip-freihandelsabkommen-ist-ein-angriff-auf-das-vorsorgeprinzip/>

¹¹⁴ Interview à la radio avec la *Deutschlandfunk* le 21.01.2014.

¹¹⁵ *Ebenda*

¹¹⁶ <http://www.welt.de/wirtschaft/article124215246/Das-grosse-Dilemma-des-EU-Handelskommissars.html>

- S'agit-il, avec cette « pause pour réfléchir [*das Aussetzen*] », d'une interruption ou de « tenir boutique [*das Aussitzen*, ou comment un « e » remplace un « i » en allemand, *ndt*] » dans la campagne électorale européenne, par peur devant la « colère des citoyens » ?¹¹⁷

Selon la conception des critiques issus de la Société civile, le commissaire ferait ainsi purement et simplement en sorte qu'il fût prêt à accepter les réflexions massives des ONG, jusqu'au terme de l'élection européenne. Avec la subite « proximité des citoyens », le commissaire européen empêcherait « une déroute fracassante », ainsi soupçonnent les critiques. Car déjà à l'été 2012, le Parlement européen fit pavillon bas avec sont traité international anti-« piraterie » ACTA, sous la pression de l'opinion publique.¹¹⁸ On redoute donc qu'après les élections, ceci est censé resté une « lettre ouverte aux consortium », pour maximiser les gains à la charge des citoyennes et citoyens. Car au sujet d'un cours ultérieur de la procédure de consultation, il n'y a jusqu'à présent aucunes déclarations concrètes.

Récemment, la Commission européenne veut certes mettre en place un comité, dans lequel, sont censés siégés outre les sept représentants de l'industrie, deux représentant choisis des associations de protection de l'environnement, deux issus des syndicats (qui se tiennent d'une manière surprenante en retrait par leur refus général du TTIP) et un issu d'organisations de transparence. Pour le reste des représentants de la Société civile, la commission européenne organise ce qu'on appelle des « *Stakeholder Briefings* [en gros : « *dernières instructions dépositaires d'enjeux, ndt* »] avec « des places générales, des réponses évasives et des passages sous silence conscient ». ¹¹⁹ En outre Karel de Gucht annonça, au début de mars 2014, la présentation d'un papier, qui entre dans les questions restées ouvertes [Remarquez, c'est bien tentant d'entrer dans des « questions restées ouvertes » ! *ndt*] — en attendant de continuer les pourparlers des négociations sur tout le reste de l'accord sous la pression exhaussée du temps...

De fait le commissaire européen au commerce, selon les dires des observateurs — par exemple lors forum mondial de Davos en janvier 2014 — s'appliqua derrière les coulisses, au lieu d'entretiens diligents et publics, a mené des conversations individuelles avec des *lobbyistes*, politiciens et présidents de comités, pour pousser à la roue le TTIP en tant que projet important.¹²⁰ Il se rend ainsi de plus en plus détesté par les critiques de la Société civile avec sa politique d'arrière-boutique. Dans une lettre adressée à la fin de janvier 2014 aux 28 ministres de l'économie de l'UE, Karel de Gucht se montra de « plus en plus inquiet sur le « ton » de plus en plus négatif au sujet de l'accord de libre change — et en tira, seulement pour cette raison, la nécessité d'un coup de frein mis à la partie contestée des négociations (protection de l'investissement). (Simultanément ; il dut en outre répondre lui-même de sa responsabilité personnelle devant le tribunal,¹²¹ parce qu'il est soi-disant censé avoir détourné presque un million d'Euros en impôts¹²²) ; Ainsi se retrouve-t-il donc pas mal lui-même sous pression.

Mais cela ne doit pas perturber les négociations avec Washington.

Droits des investisseurs devant les droits des État

Dans les négociations du TTIP en cours, entre l'UE et les USA, se trouvent aussi au centre des discussions les présumés droits des investisseurs, qui jouiront à l'avenir de la prééminence sur les droits de l'environnement ou sur les résolutions de politique sociale des gouvernements élus. Les critiques tiennent les tribunaux arbitraux pour une « vieille marotte néo-libérale », par laquelle une promesse juridique propre à un consortium doit être établie.¹²³ « Il s'agit d'instruments extrêmement dangereux de lutte contre la politique démocratique et de groupes de *lobby* qui

¹¹⁷ Voir www.greenpeace

¹¹⁸ <http://www.xarta.info/45597/acta-gescheitert/>

¹¹⁹ www.campact.de

¹²⁰ <http://www.welt.de/wirtschaft/article/124215246/Das-Grosse-Dilemma-des-EU-Handelskommissars.html>

¹²¹ *taz* du 11.11.2013.

¹²² *Ebenda*

¹²³ Revue « *Brennstoff* [*combustible, ndt*] » n°35/2014.

entretiennent les meilleurs liens en politique et en économie. »¹²⁴ Le TTIP ne réglemente pas, par exemple, les pratiques d'affaire des investisseurs internationaux, en grande partie des consortiums internationaux, au contraire, ceux-ci prescrivent beaucoup mieux la manière dont les États doivent s'y prendre avec ces investisseurs et entreprises. Les investissements, qui dans le domaine de la souveraineté d'un autre État sont censés être protégés dans le cadre d'un traité, englobent des valeurs de fortune de toutes sortes.

En font partie, entre autre, la propriété de chose immobilières ou mobilières, des droits de participations aux firmes et des investissements *portfolio*, ce qu'on appelle des droits de propriété spirituelle (entre autres droits d'auteur, brevet, marques, droits de protection de variétés), des concessions publiques-juridiques, par exemple dans les mines, et autres revendications et productions, qui ont une valeur économique. »¹²⁵ Dans les traités d'investissements, les standards de protection sont fixés pour l'investisseur, par exemple revendication de dédommagement en cas de « dépossession directe ou indirecte » (en tant que concept juridique indéterminé). Dans les clauses arbitrales sont mise en place des recours par plainte particuliers pour des investisseurs dans des procédures arbitrales, lorsqu'ils se voient lésés dans leurs droits à partir de l'accord d'investissement initial. Dans un cas de plainte au Canada, sur des médicaments, furent même prématurément mis hors de vigueur des brevets, par un tribunal arbitral international. Cela passe pour éveiller par conséquent des inquiétudes, parce que de telles questions dans l'accord TRIPS sur les brevets et autres, ont encore été laissées à la décision libre des États membres de l'OMC.¹²⁶

Les 500 lieux d'arbitrage qui sont actifs depuis ces dernières années, se sont déjà rendus indépendants et servent de manière prépondérante les intérêts du capital.¹²⁷

C'est pour cette raison que plusieurs ONG (*Greenpeace, IBFAN, Global Marshall Plan Initiative, Nature-friends International, Transnational Institute* ainsi que *International Trade Union Confederation*) ont adressé une lettre commune, le 16 décembre 2013 au commissaire Karel de Gucht. Ils y exigent l'exclusion définitive de l'ISDS [*Investor-State Dispute Settlement*] — et donc les droit de plainte des investisseurs à l'encontre des États — des négociations pour le traité transatlantique.¹²⁸

Le commissaire au commerce de l'UE défendit nonobstant la procédure d'arbitrage dans une interview¹²⁹ en outre, puisque 52% d'entreprises européennes et allemandes se sont opposées et qu'il n'y a en a qu'une poignée à être venues à bout de leurs revendications entrepreneuriales. C'est pourquoi une suppression de ce système serait une « faute gigantesque », car nos entreprises européennes « ont besoin d'un tel traité ». La disposition législative existante en Europe n'en serait de ce fait pas touchée. Le député européen CDU, Daniel Caspary, propose de viser la transparence des tribunaux arbitraux de sorte que les jugements soient réalisée publiquement¹³⁰, à l'exemple du « Tribunal de La Haye »¹³¹

Le rôle douteux des tribunaux arbitraux de l'OMC

Le droit de plainte devant des tribunaux arbitraux internationaux — et ainsi à côté des cours de justice nationales ou européennes — peut résulter par scrutin devant le « *International Center for Settlement of Investment Disputes (ICSID)* [Centre de règlement de contestations

¹²⁴ Harald Kliemnta/Andreas Fisahn et autre « *Le piège du libre échange* », VSA-Verlag 2014, AttacBasisTexte45.

¹²⁵ *Ebenda*

¹²⁶ *Ebenda*.

¹²⁷ Prof. Rudolf Hickel (conseil scientifique d'Attac) dans le taz du 11.02.2014.

¹²⁸ Lettre commune du 13.12.2013.

¹²⁹ Interview à la radio à la *Deutschlandfunk*, le 21.01.2014.

¹³⁰ *Berliner Zeitung* 21.01.2014.

¹³¹ Le Tribunal de La Haye, ou Cour d'arbitrage international, avec siège à La Hague fut institué par l'ONU durant la guerre de Yougoslavie pour juger des criminels de guerre en tant que Cour pénale *ad-hoc*.

d'investissement] », qui se trouve sous la surveillance du groupe de la banque mondiale. Ce qui y a cours c'est l'ordre arbitral du « *UN Committie on International Trade Law (UNCITRAL)* [Commission de l'ONU sur la loi du commerce international]. Les investisseurs concernés peuvent encore en appeler à d'autres endroits d'arbitrages, comme Londres, Stockholm, ou bien auprès de la Chambre de Commerce Internationale de Paris.¹³² Les tribunaux arbitraux de l'OMC se composent le plus souvent en trois catégories d'avocats spécialisés (qui éventuellement ont défendu auparavant dans le secteur privé des firmes en tant qu'avocats d'entreprises), dont un pour le consortium plaignant et un pour l'État prévenu, ou selon le cas nommés tous deux par chacun des États concernés, et un troisième « neutre ».

- Faut-il que trois juristes soient ainsi placés au-dessus de la cour de justice la plus haute des deux pays ?

Les tribunaux arbitraux siègent à huis clos (en raison des « secrets industriels ») et faire appel de leur jugement n'est pas autorisé ; les décisions sont obligatoires et, en dernière instance, sans possibilité de recours. Cela est toujours critique et générateur de conflits, lorsque les mesures ou dispositions étatiques portant atteintes au gain arrivent devant le tribunal, parce que les entreprises ont une revendication de gains futurs et que quasiment à cause de cela, de nouvelles lois ne sont pas autorisées à les réduire. Autrement dit : « De nouvelles lois ne peuvent être décrétées que si elles augmentent les gains des entreprises — , dans le doute aux frais de la communauté. Les entreprises reçoivent donc ainsi une garantie sur des gains futurs. Et la communauté reçoit aussi la garantie qu'elle compte bien les payer. »¹³³ [Benzai !, *ndi*]

Querelle autour de la conformité juridique de la clause de tribunal arbitral dans le TTIP

Avec la subordination des États aux investisseurs, à côté de leur ressort juridique, les critiques parlent d'un genre de « putsch d'en haut » exécuté par les meneurs de l'UE en charge des négociations au nom des États, dans l'accord TTIP : les réglementations auxquelles on vise donnent à réfléchir au plan du droit étatique et sont en partie anti-constitutionnelle. En Allemagne, elles évaluent aussi complètement l'obligation sociale de l'État, une « clause d'éternité » immuable de la *Grundgesetz*. On n'a pas le droit, disent donc les critiques, de permettre à un comité secret d'avocats d'entreprises, de déclarer sans effet la volonté d'un Parlement européen, « sans autre forme de procès » et de réduire à néant notre protection du droit, en plaçant ainsi les citoyens dans une situation de sans droit.¹³⁴ Selon la vision du *Democracy Center*, il s'agit avec cela d'une « privatisation du système juridique pour les consortiums globaux ». ¹³⁵ « Avec la possibilité planifiée de tribunaux arbitraux pour les investissements, toute tentative de réguler les banques, de tenir en brides l'avidité au gain des consortiums d'énergie, est torpillée » ou bien de communaliser l'approvisionnement en énergie, de re-nationaliser les entreprises de transport ou bien de faire pression sur les mines géantes pour les contraindre à renoncer à l'exploitation des gisements fossiles du sol dans les domaines de protection de l'environnement.¹³⁶

- Comment peut fonctionner une démocratie dans ces circonstances, lorsqu'à chaque nouvelle loi environnementale, il faut entrer dans les prescriptions de dissuasion des chancelleries privées émanant des USA avec des exigences de dédommagements réclamés aux gouvernements, « c'est égal qu'il s'agisse d'agents pour la purification chimique, de médicaments ou de pesticides pour la fertilisation ou bien de droit de brevet »¹³⁷, ou bien d'instructions de plan communal ?

¹³² Harald Kliemnta/Andreas Fisahn et autre « *Le piège du libre échange* », VSA-Verlag 2014, AttacBasisTexte45.

¹³³ <http://www.carta.info/65784/glyn-moody-das-ttip-freihandelsabkommen-ist-ein-angriff-auf-das-vorsorge-prinzip/>

¹³⁴ George Monbiot dans un commentaire du 27.11.2013.

¹³⁵ <http://www.democracycenter.org>

¹³⁶ Voir la note 84.

¹³⁷ *Ebenda*

On ne pourrait pas renoncer aux tribunaux arbitraux internationaux en dehors de la juridiction d'État, à cause de la situation du droit sinon complètement différente dans les États individuels participants, ainsi argumentent leurs partisans : pour les litiges internationaux, les tribunaux internationaux seraient donc la seule et unique forme neutre. Les tribunaux nationaux n'offriraient aucune protection suffisante, ils seraient en outre « partisans » ou trop peu « indépendants ». Les réglementations du TTIP pour le droit des investisseurs tourneraient à vide, s'il n'y avait aucune possibilité juridique de les imposer.¹³⁸ À cela il faudrait rétorquer : les soi-disant tribunaux arbitraux décident quasiment de l'extérieur, sans légitimation démocratique, par exemple, que les contribuables des États mis en cause doivent se porter garant pour des gains qui n'ont pas été réalisés par des consortiums extérieurs, sans pouvoir se défendre politiquement ou juridiquement contre.

Des investisseurs exigent de forts dédommagements des États

Les expériences accumulées depuis 20 ans, avec l'accord NAFTA¹³⁹ entre USA, Canada, et Mexique ont aussi démontré que des plaintes d'investisseurs contre des réglementations d'État se présentent et aboutissent avec succès : il y a mondialement 500 plaintes, en gros, contre 95 gouvernements.¹⁴⁰ Ainsi en 2012, par exemple, avec l'exigence de la firme US *Lone Pine* de 250 millions de Dolla-US en dédommagement auprès du gouvernement de la Province de Québec à cause d'un moratoire sur la fracturation¹⁴¹ hydraulique. (Un tel moratoire d'interdiction préalable de la fracturation hydraulique existe aussi dans des *Länder allemands* et on s'est efforcé même de l'étendre à la Fédération selon le traité de coalition).¹⁴² Un autre exemple, est la plainte du pétrolier espagnol *Repsol* contre l'État d'Argentine. Et un autre encore celui du consortium du tabac *Phillip Morris* en millions contre l'Australie à cause d'impopulaires lois sur des mises en garde sur des boîtes de cigarettes. Un entrepreneur US porta plainte contre l'État du Pérou à cause de ses décisions réglementant le traitement des déchets toxiques ainsi que sur la fermeture d'une usine métallurgique fortement toxique pour l'environnement. Et le consortium pétrolier *Chevron* a entamé une procédure judiciaire au moyen d'une plainte d'un investisseur contre l'État d'Équateur, parce qu'en ayant causé une destruction massive de l'environnement dans la région de l'Amazone, il s'était vu contraint de payer des dédommagements.¹⁴³

Depuis quelques années, le nombre des plaintes augmente constamment devant de tels tribunaux arbitraux et les sommes des dédommagements accordés augmentent. Parfois, il y va de montants en milliards. Les plus joyeux des plaignants sont les investisseurs US avec 123 plaintes, après ceux des Pays-Bas avec 50, de Grande-Bretagne avec 30 et l'Allemagne avec 27 plaintes.¹⁴⁴ Dans 40% des cas, les gouvernements ont gagné en procédure arbitrale, dans 30% des cas ce sont les investisseurs et dans les 30% restants, il s'agit de conciliation ou de compromis.¹⁴⁵ Dans la zone de libre échange de la NAFTA, il y a eu à presque chaque nouvelle disposition de santé ou environnementale des lettres de menace de plainte de la part de bureaux d'études des consortium de New York ou de Washington envoyées au gouvernement canadien, s'agissant de purification chimique, médicaments, pesticides ou droit de brevet.¹⁴⁶

¹³⁸ FAZ du 25.01.2014.

¹³⁹ <http://de.wikipedia.org/wiki/Nordamerikanisches-Freihandelsabkommen>

¹⁴⁰ Ce chiffre est mentionné dans la lettre citée qui suit.

¹⁴¹ La fracturation hydraulique violemment contestée aussi en Europe et en Allemagne est une extraction hydraulique de gaz naturel des schistes par leur perforation profonde et injection d'adjuvants chimiques [toxiques et inconnus en plus, car « secrets » ! *ndt*] pour augmenter la porosité des roches aux gaz qui y est enfermé, tout cela au détriments de l'environnement [pollution définitive des nappes phréatiques, par exemple, *ndt*]

¹⁴² Voir le texte du traité de coalition du gouvernement fédéral :

<http://www.cdu.de/sites/default/files/media/dokumente/koalitionsvertrag.pdf>

¹⁴³ Harald Kliemnta/Andreas Fisahn et autre « *Le piège du libre échange* », VSA-Verlag 2014, AttacBasisTexte45.

¹⁴⁴ www.campact.de

¹⁴⁵ Selon les déclarations de l'Organisation des Nations Unies pour le commerce et le développement, cité lors de l'émission WDR-5 sur le TTIP, en janvier 2014.

¹⁴⁶ Harald Kliemnta/Andreas Fisahn et autre « *Le piège du libre échange* », VSA-Verlag 2014, AttacBasisTexte45.

Le TTIP fut préparé de longue main

La progression et la cible du TTIP rappelle la tentative déjà une fois mettre en route d'une manière vraiment très clandestine et qui échoua, au milieu des années 90, du traité multilatéral d'investissement MAI pour, à l'époque, les 29 pays les plus riches de l'OCDE. Il échoua au tout dernier moment grâce à l'attention de la Société civile. Il avait été longuement planifié et réfléchi derrière les coulisses sur la façon dont on pourrait parvenir aux objectifs et même encore plus loin, au moyen du TTIP & Co ; pour empêcher un second échec, les préparations se déroulèrent profondément et en réseau et depuis déjà très longtemps.

Formellement plusieurs résolutions de l'UE des années 1990, 1998 et 2005 se présentent sur la création d'une zone de libre-échange pour commercer avec les USA.¹⁴⁷ On ne peut plus s'abstenir de faire ces constatations. En avril 2007, déjà, fut signée une « union cadre pour l'approfondissement de l'intégration économique trans-atlantique » entre l'UE et les USA. Le déjà mentionné ailleurs « Conseil économique trans-atlantique » (CET)¹⁴⁸, — qui là-dessus fut fondé à la « Maison blanche » en 2007, par le président W. Bush, la présidente d'alors de l'UE étant Angela Merkel et le président de la Commission, José manuel Barroso, — y reçut une double présidence à la fois un représentant de l'UE et un des USA.¹⁴⁹ Il s'occupe déjà depuis cinq ans à faire sauter les obstacles qui pourraient se trouver sur son chemin.

Le correspondant pour les relations économiques transatlantiques dans la commission pour les affaires de l'UE, Thomas Bareiß, caractérisa le CET comme la plate-forme centrale de la collaboration transatlantique. Des critiques, comme le député européen libéral, Alexandre Comte de Lambsdorff, tiennent par contre le CET comme superflu, parce qu'il n'a pas produit les résultats escomptés. Avant tout les législateurs des deux côtés ont érigé des barrières nouvelles, au lieu d'éliminer les anciennes. Le travail du CET en souffre depuis le début. Tandis que pour l'UE, avec Günter Verheugen, un vice-président de l'UE y entra, les Américains envoyèrent seulement un conseiller du président. Au début c'était le directeur du Conseil économique national de la Maison blanche, Allan B. Hubbard.¹⁵⁰

Il est remarquable que la composition du comité de délibération (*Advisory Group*¹⁵¹) du CET, se compose des présidents des trois groupements transatlantiques, « *Transatlantic Business Dialogue* » (TCD) et « *Transatlantic Legislator Dialogue* » (TALD). Le vice-président de la BDI [Union Fédérale de l'Industrie allemande, *ndt*] Jürgen Thumann, prend la présidence et participe en même temps, comme président de l'Union Fédérale de l'économie européenne BUSINESSEUROPE, du côté européen à la réunion du CET.¹⁵² Pour la première fois aussi des représentants des travailleurs comptèrent parmi les participants aux rencontres du CET en octobre 2009.

Féodalisme moderne

Lors des négociations actuelles entre l'UE et le USA certes, les représentants de *lobby* y sont largement associés, mais depuis 2009, aucun représentant des syndicats, de la défense des consommateurs, des ONG, devant lesquels manifestement on a quelque chose à dissimuler. « Le pouvoir économique, les médias et la politique forment aujourd'hui, comme autrefois, une alliance contre les intérêts d'une grande majorité de la population avec l'objectif d'assujettir l'économie de marché sociale à un nouveau féodalisme. »¹⁵³

¹⁴⁷ http://de.wikipedia.org/wiki/transatlantisches_Freihandelsabkommen

¹⁴⁸ Voir : http://de.wikipedia.org/wiki/transatlantisches_Freihandelsabkommen ainsi que <http://www.attac.de/ttip/> et <http://www.campact.de/>

¹⁴⁹ http://de.wikipedia.org/wiki/Nichttarif%C3%A4ischen_Gemeinschaft

¹⁵⁰ http://de.wikipedia.org/wiki/Allan_Hubbard

¹⁵¹ <http://www.advisorygroup.ch/>

¹⁵² http://www.bdi.eu/download_content/Marketing/Transatlantische_wirtschaftsintegration.PDF;

http://de.wikipedia.org/wiki/Transatlantic_Economic_Council

¹⁵³ Charles Derber, cité sur www.nachdenken.seiten.de

Car toutes les réglementations nationales qui se trouvent contre l'accord ou le restreignent, pour autant qu'elles aient été récemment décrétées, par exemple de nouvelles lois pour la protection des travailleurs, consommateurs et de la santé et de l'environnement, des biens culturels, de réglementations sur la prescription publique ou bien l'aménagement planifié de restrictions, etc., sont considérées comme des obstacles commerciaux inadmissibles — quand ce ne sont pas des « expropriations rampantes » qui réduisent les profits et pour lesquelles on exige désormais des dédommagements ou bien que l'on peut contester devant des cours non publiques des tribunaux arbitraux placés en dehors de la juridiction ordinaire. Même la protection des producteurs d'aliments régionaux ou des subventions communales pour des institutions locales seraient, pour des investisseurs étrangers, des entraves au commerce et à la concurrence à prohiber. La démolition des douanes restantes n'est qu'une raison accessoire et insignifiante pour ce traité de libre échange.

Un dure critique de ceux qui ont soutenu la pétition contre le TTIP sur un *blog Internet*¹⁵⁴ article : « Derrière de l'accord générateur économique décrit se dissimule en réalité un système de tribut tel qu'on n'a encore jamais vu dans l'univers. Les firmes US reçoivent avec l'entrée en vigueur de l'accord, le statut juridique d'un État, lorsqu'elles élisent domicile en Europe. Avec cela elles sont immunisées contre n'importe quelle législation d'État. » On suspecte la chancelière allemande Merkel, qu'avec sa « politique du tribut » vis-à-vis des USA, elle doit sécuriser sa position de force économique-politique au moyen d'une « razzia en forme d'ultimatum », pour laquelle elle a été engagée.¹⁵⁵

Collision d'intérêts entre les partenaires en discussion

Malgré le faible effet sur la croissance et le marché du travail, mais toutefois les gains espérés, il y va avec toute l'amitié entre les partenaires du commerce et du traité, d'intérêts brutaux, comme cela a été clairement montré dans la « *Wirtschaftswoche [semaine économique]* ». ¹⁵⁶ Car selon la façon dont les règles seront configurées, les valeurs en milliards tomberont de ce côté-ci ou de l'autre de l'atlantique : Quelles branches sont censées profiter de l'effondrement des droits de douane ? Est-ce que des produits particuliers ou bien des groupes entiers de marchandises seront exclus de la progression ? Pour les éleveurs de poules américains, c'est par exemple très important qu'aussi leurs bestiaux élevés à l'aliment OGM soient autorisés à la vente dans l'UE. Par contre les Européens ne voudraient d'aucun poulet OGM de la production US. La même chose vaut pour la question des standards environnementaux, par exemple avec les automobiles (...) »

Et pour les négociateurs de l'État américain, c'est un avantage décisif s'ils peuvent apprendre (éventuellement aussi par l'espionnage économique de la NSA ?) sur quels points les Européens voient encore pour eux un espace de négociation, ou bien s'ils se trouvent déjà au seuil de la douleur. Pour soi, ce serait très attractif en outre de connaître comment le front « européen » se dispose, quels pays sur tel ou tel produit, se trouve dans une position particulièrement critique, pour pouvoir mieux repérer leurs stratégie de négociation, voire même d'exercer des pressions sur des États isolés, ainsi que de stabiliser autrement la position de discussion de la Commission. (C'est un motif du pourquoi la Commission de l'UE, défend son attitude secrète à l'encontre des critiques [Mais il y a plutôt belle lurette que soit les négociateurs de la Commission sont « à la botte » des Américains et leur obéissent « au doigt et à l'œil », soit la NSA les connaît parfaitement jusqu'à même la couleur de leur slip ! *ndt*]) Aucun petit État ne souhaiterait voir, par exemple, ces chances commerciales gâchées, si la grande puissance agraire qu'est la France continuait de protéger ses agriculteurs. L'Europe espère de plus aussi des commandes pour des projets de routes et de transport public.

Aux USA, viande traitée aux hormones, ainsi que poulets chlorés, sont actuellement interdits d'importation en Europe. Et avec les végétaux OGM, l'UE prévoit, autrement qu'usuellement aux USA, une obligation d'étiquetage précis sur l'emballage. Cela doit être modifié, car les

¹⁵⁴ <http://stopesm.logspot.de/2013/11/jetzt-petition-gegen-ttipafta-zeichnen.html#.Uvpq4oXviWE>

¹⁵⁵ <http://stopesm.logspot.de/2013/11/jetzt-petition-gegen-ttipafta-zeichnen.html#.Uvpq4oXviWE>

¹⁵⁶ *Ebenda*

entrepreneurs US doivent à l'avenir pouvoir offrir des marchandises à leurs standards plus bas qui prédominent. « Sur la base de standards de qualité faisant défaut, les produits US ont naturellement meilleurs marchés que ceux européens — une concurrence à refoulement commencera et à la fin, les prix les plus bas seront payés pour des risques pour la santé plus élevés. Cette concurrence à l'envers des standards de qualité affaiblira aussi les réglementations minimales dans le droit du travail, dans le social et en écologie. »¹⁵⁷ Ainsi triomphe « la domination secrète des consortiums » sur la démocratie ouverte¹⁵⁸ ...

Les lobbyistes économiques sont constamment assis à la table des négociations

Le président US Obama et Hermann Van Rumpuy, en tant que président du Conseil européen, avaient fondé, lors d'une rencontre au sommet UE-USA, en novembre 2011, un « *High Level Working Group on Jobs and Growth* [Groupe de travail de haut niveau sur l'emploi et la croissance] ». Dont les membres restèrent longtemps secrets, jusqu'à ce que sous la pression de l'ONG « *Corporate Europe Observatory* », ils fussent rendus publics.¹⁵⁹ À ce comité, qui siège depuis avril 2012, appartiennent des lobbyistes économiques comme « Business Europe », une association d'employeurs ayant son siège à Bruxelles, et des représentants de la fondation Bertelsmann, desquels naturellement aucun n'a de mandat démocratique pour ce faire.

Par ailleurs prend aussi naissance, depuis 2009 avec les négociations en cours au sujet du traité de libre échange UE-Canada CETA mentionné, un « photocalque » pour le « grand traité transatlantique ». Selon des déclarations du directeur des pourparlers de l'UE, de Gucht, les négociations pour le CETA seraient bientôt achevées avec des décisions aptes à la ratification.¹⁶⁰ En février 2013, le président US Obama et le président de la Commission de l'UE Barroso renforcèrent, dans une déclaration commune, le projet d'une zone de libre échange de leurs deux blocs économiques.¹⁶¹

Jusqu'ici les États de l'UE avaient isolément déjà conclu de nombreux accords d'investissements avec d'autres États, rien que l'Allemagne dispose de 140 de ces accords, comme on l'a déjà mentionné. Là-dedans, elle s'engage vis-à-vis d'investisseurs à commercer en tant qu'État « loyal et pondéré ». Sur la base d'un tel accord, la plainte du consortium énergétique suédois *Vattenfall* a été rendue possible d'attaquer la République Fédérale pour dédommagement, suite à la sortie du nucléaire. À présent, selon Karl de Gucht, l'UE voudrait remplacer le tapis rapiécé en réglementations isolées par une convention « moderne et qu'on peut suivre par l'esprit » et avec cela, en même temps, « empêcher une fois pour toutes un mésusage des règles d'investissements ».

Malgré tout cela, les chances pour empêcher ce traité contesté ne sont pas mauvaises, puisqu'à la fin, il doit être ratifié dans chacun des États membres. Des décisions populaires sont aussi possibles dans certains pays isolés. Si le traité n'était pas ratifié par un seul État seulement, alors il raterait d'avance.¹⁶²

TTIP : une contre-image de la *Dreigliederung*

Le TTIP montre la domination mondiale croissante de l'économie et du marché sur la politique et des domaines de décisions et d'organisations juridiques et culturelles. Avec cela on s'éloigne toujours plus des conditions d'une « *Dreigliederung* de l'organisme social » (la « trinité du libre échange, de la dérégulation et de la privatisation », n'a vraiment rien de commun avec elle),

¹⁵⁷ Prof. Rudolf Hickel (conseiller scientifique de Attac) dans la taz du 11.02.2014.

¹⁵⁸ Service d'information œcuménique N°144, hiver 2013/2014.

¹⁵⁹ Who's scripting the EU-US trade deal? [Qui est en train d'écrire le scénario de la bonne affaire du libre échange UE-USA ?] Corporate Europe Observatory - Exposing the power of corporate lobbying in the EU [exposer le pouvoir du lobbying d'entreprise dans l'UE], 17 juin 2013.

¹⁶⁰ http://de.wikipedia.org/wiki/transatlantisches_Freihandelsabkommen

¹⁶¹ Nicolas Liebert, le 14 février 2013 dans la taz, ainsi qu'une information Reuter du 21 février 2013 au sujet des déclarations de Merkel.

¹⁶² www.campact.de

quoique ces conditions seraient nécessaires aux êtres humains pour vivre socialement ensemble. La contre-image de la *Dreigliederung* sociale et de l'idée européenne devient une réalité, au lieu qu'un tournant fondamental intervienne dans la politique commerciale et économique : politique et économie, avec leurs enchevêtrements, apparaissent puissamment comme « un roi mêlé » et ne laissent que peu d'espace de jeu à la liberté pour configurer un autre Europe et un autre monde. En arrivant à ce bilan, notre contribution est en même temps aussi un appel à une action énergique contre ces développements erronés. Des alternatives doivent être signalées ! car toujours, si d'un côté la richesse s'accroît d'une manière impensable, c'est que de l'autre côté, la pauvreté de masse et la corruption en font autant !¹⁶³

Le TTIP « mène de plus en plus à un assujettissement du comportement de l'individu à la volonté de l'économie. Ce sont au fond des caractéristiques d'un régime totalitaire. L'État, en tant que gardien de l'ordre social et économique perd son importance et son pouvoir, parce que des consortiums agissant globalement et édictent leurs propres règles de validité universelle. »¹⁶⁴ L'économie prend ainsi la haute main sur la vie juridique et étouffe ainsi la liberté individuelle et l'impulsion au social.

Quand bien même on revendique en soi un « commerce loyal », du TTIP pour lui-même, nous en sommes encore bien éloignés, en considérations des quelques gagnants et des nombreux perdants. Le TTIP passe pour « le traité de libre échange le plus déloyal de tous les temps ». C'est pourquoi la Société civile est forcée plus que jamais de s'opposer à cette évolution erronée, car le TTIP serait — comme le montre cette contribution — un autre péché mortel¹⁶⁵ pour l'UE et la liquidation d'une grande idée de l'Europe pour le monde. Quand bien même « le rêve européen » et la réalité sont passablement éloignés l'un de l'autre, la véritable idée et la véritable tâche de l'Europe pourraient être ravivées. Ce serait particulièrement bien d'atteindre le débat public sur le TTIP pendant la campagne électorale européenne, et aussi en tant que progression d'un état d'esprit national (égoïste) à une identité citoyenne européenne, qui est en situation de poser les impulsions juste pour l'avenir.

À bon droit au TTIP, les esprits se scindent : celui qui est prêt aux économies solidaires dans la prise en compte des droits sociaux et des droits de l'homme et par « dessus le marché » au partage. Car partager au lieu de supplanter, enrichit tout le monde.

Sozialimpulse N°1/2014.

(Traduction Daniel Kmiecik)

¹⁶³ www.nachdenkenseiten.de

¹⁶⁴ *Ebenda*

¹⁶⁵ Michel Raëmon/Helmut Weixler : « *Les sept péchés capitaux de l'UE. De la liquidation d'une grande idée* », Verlag UeBerreuter 2006.